



Édito

de Patrice Bourdelais,
Directeur de l'InSHS

Les SHS françaises quasi absentes des dépôts de projets dans le cadre de l'ERC

Avec les derniers résultats de l'ERC, la question récurrente sur les causes de la très faible participation des SHS françaises redevient d'actualité [p2]

OUTILS DE LA RECHERCHE

RIATE au cœur d'un observatoire européen des territoires

ESPON (*European Observation Network, Territorial Development and Cohesion*) est l'observatoire en réseau de l'aménagement du territoire européen, créé en 2002 et co-financé par la Commission européenne et les États-membres de l'UE, la Norvège, la Suisse et le Lichtenstein [p8]

ZOOM SUR...

Les sexualités, nouvelles frontières du genre

Depuis 2010, le développement des recherches sur le genre, fortement soutenu à l'InSHS, a modifié le paysage scientifique — en SHS et au delà, avec notamment le lancement du *Défi Genre* de la Mission pour l'interdisciplinarité (MI) du CNRS [p13]

EN DIRECT DE L'ESF

Humanités Numériques et expérimentations

La sixième journée d'études de l'Institut Historique Allemand (IHA), consacrée aux Humanités Numériques, portait sur la notion d'expérimentations, envisagée notamment par rapport aux sciences dites "dures" [p24]

A SIGNALER

Enquête sur les pratiques des chercheurs et enseignants SHS travaillant sur une ou plusieurs aires culturelles [...]

NOUVELLES DE L'INSTITUT

L'InSHS accueille un nouveau membre [p3]

Les chercheurs des aires culturelles Moyen-Orient et Asie (Asie centrale, Asie du Sud et Asie du Sud-Est) [p3]

TROIS QUESTIONS À...

Nicolas Bronard, sur le nouveau dispositif de financement d'allocations de thèses *Relations Internationales et stratégie* mis en place par le Ministère de la Défense

Depuis quelques années, les questions de sécurité et de défense nationale sont très présentes dans les préoccupations des politiques, de la société civile et aussi des chercheurs en sciences humaines et sociales [p7]

VALORISATION

Salon *Innovatives SHS 2015* : une seconde édition réussie

Après les *Innovatives SHS 2015* organisées en juin dernier, le temps est venu de tirer les enseignements de cette seconde édition. Le choix d'organiser ce deuxième salon à la Cité des Sciences et de l'Industrie de la Villette a été guidé par la notoriété du lieu qui associe la Science et le monde de l'Entreprise, en parfaite adéquation avec le projet de l'InSHS qui est de promouvoir la capacité des laboratoires SHS à valoriser et transférer leurs acquis vers le monde économique et social [p11]

LIVRE



La métropolisation en question, Cynthia Ghorra-Gobin, Presses universitaires de France, 2015

La question métropolitaine s'impose dans les débats en France pendant que nous en font l'expérience quotidienne, ne serait-ce qu'en se déplaçant pour aller travailler, étudier, consommer ou se divertir. Elle s'institutionnalise avec l'invention de la métropole depuis le 1er janvier 2015 [...]

voir toutes les publications

REVUE



Le projet des membres fondateurs de la revue *Politique européenne* s'articule autour de plusieurs ambitions : marquer l'appropriation du champ d'investigation communautaire par la science politique ; mettre à la disposition des acteurs de l'Union européenne une revue scientifique de qualité qui permette de faire le point sur les débats qui animent la recherche [...]

voir toutes les revues

PHOTO



Tombe de Horemheb, Vallée des Rois (KV57), Thèbes-Ouest, Égypte. Fin XVIIIe dynastie. Nouvel Empire (fin XIXe siècle avant notre ère). Antichambre, paroi gauche. Les cartouches du roi Horemheb (détail).

À LA UNE

Édito

de Patrice Bourdelais
Directeur de l'InSHS



Les SHS françaises quasi absentes des dépôts de projets dans le cadre de l'ERC

Avec les derniers résultats de l'ERC, la question récurrente sur les causes de la très faible participation des SHS françaises redevient d'actualité. Pour les *starting grants*, seuls 38 collègues des universités, grands établissements et organismes de recherche ont déposé un projet. Ce chiffre concerne bien la France et non telle ou telle Comue. Si l'on considère les *consolidator grants*, la situation n'est pas meilleure d'autant que les taux de succès ne sont en outre pas très élevés. En revanche, du côté des *advanced grants* le constat est plus optimiste, tant sur le nombre de dépôts que sur le taux de succès, remarquable au point de tirer vers le haut le score français de l'ensemble des disciplines.

Parmi les raisons de cette très faible attractivité, on cite pêle-mêle la non adaptation des financements ERC (supposés concerner au moins un million d'euros sur les cinq années de contrat) à la recherche en SHS, l'obligation de se soumettre à un oral compétitif en anglais (sauf pour les *advanced grants*), le grand nombre de Labex en SHS (39) qui mobilisent toutes les énergies, une certaine méfiance envers les outils ouverts à l'échelle de l'Europe du fait des contraintes et du poids de la gestion... Tout cela ne peut être totalement nié, même si l'on peut remarquer que les collègues des autres pays ne semblent pas rencontrer de tels obstacles. Les dépôts des SHS françaises ne représentent, en *starting* comme en *consolidator*, qu'environ 4 % de l'ensemble des soumissions. Une telle situation, incompréhensible pour nos tutelles, ne pourra être, à court terme, que très préjudiciable à nos disciplines.

Nous avons donc décidé de prendre plusieurs initiatives en vue d'accroître le nombre de candidatures, au-delà de l'oral blanc que nous continuerons d'organiser chaque année. Il s'agira d'abord de la mise en place d'un accompagnement à la préparation du dossier, partie scientifique et parties financière et administrative. Quelques conseils généraux seront alors fournis : par exemple faire le choix de prévoir un emploi de gestionnaire pour le projet au détriment d'un post-doc supplémentaire. Un soutien financier pourra accompagner la dernière phase du montage lorsqu'il s'agira de revoir la qualité de la rédaction en langue anglaise. Une aide spécifique sera également fournie aux candidat(e)s qui ont été admis à l'oral afin qu'ils puissent parfaire leur dossier pour l'année suivante.

Il ne s'agit là que des premières mesures que nous prendrons d'ici la fin de l'année, et dont nous espérons qu'elles convaincront un certain nombre de collègues de franchir le pas dès les prochains appels, en 2016.

Nous suivrons très attentivement l'évolution de la situation des dépôts de projets ERC, ainsi que leur laboratoire d'origine, car

aujourd'hui la probabilité de succès n'est pas moindre que pour un projet ANR et les ressources fournies, bien supérieures, offrent des conditions exceptionnelles pour développer sa recherche et donner à ses résultats une forte visibilité internationale. Sur les plans individuel et collectif, la recherche française en SHS ne peut pas négliger ces opportunités.

Patrice Bourdelais,
Directeur de l'InSHS

L'InSHS accueille un nouveau membre



Hamida Demirdache

Hamida Demirdache est nommée directrice adjointe scientifique de l'InSHS, en charge de la section 34 (Sciences du langage), des Maisons des sciences de l'Homme (MSH) et des Très grandes infrastructures de recherche (TGIR).

Après un doctorat en syntaxe formelle réalisé au sein du Département de Linguistique et de Philosophie du MIT sous la direction de Noam Chomsky, elle a travaillé sur le terrain pendant cinq ans sur deux langues autochtones de la côte nord-ouest du Pacifique, le Skwxwú7mesh et St'át'imcets, dans le cadre d'un projet à l'Université de Colombie-Britannique (Vancouver) qui explorait la question des limites et de la source de la diversité linguistique. Elle revient en France en tant que maître

de conférences au département de sciences du langage de l'Université de Nantes où elle fonde le [Laboratoire de Linguistique de Nantes \(LLING\)](#). Professeure à l'Université de Nantes, elle cherche à intégrer à travers ses travaux les apports de la linguistique théorique et de la linguistique expérimentale en développant simultanément les mêmes thématiques de recherche, que ce soit en syntaxe, en sémantique ou en acquisition du langage, dans une perspective comparative des langues, adultes et enfantines. Elle s'intéresse notamment à la question de comment les enfants acquièrent les propriétés et les concepts par essence abstraits (sans corrélats physiques dans le monde externe, comme le temps sémantique ou la quantification), et que toutes les langues expriment tout en montrant une très grande variation dans les moyens utilisés pour les exprimer.

hamida.demirdache@cnsr-dir.fr

Les chercheurs des aires culturelles Moyen-Orient et Asie (Asie centrale, Asie du Sud et Asie du Sud-Est)

En complément de l'étude publiée l'année dernière sur « Les aires culturelles d'étude des chercheurs SHS au CNRS »¹, nous proposons ici d'approfondir cette analyse à partir des exemples de trois aires de l'Asie (Asie centrale, Asie du Sud-est, Asie du Sud) et de la zone « Moyen-Orient », en nous intéressant, dans un premier temps, aux chercheurs impliqués dans ces études. Dans un second temps, nous traiterons de la manière dont, dans ces zones, les travaux de recherche abordent la problématique du religieux, qui constitue une thématique de recherche centrale à l'InSHS. Rappelons que plus de 80 % des chercheurs ont indiqué, dans leur déclaration RIBAC 2012, travailler sur au moins une aire culturelle².

228 d'entre eux sont des spécialistes du Moyen-Orient, ce qui en fait à l'heure actuelle la zone la plus étudiée par les chercheurs CNRS parmi les 21 aires analysées en 2014³. Notons cependant que, toutes disciplines confondues, les pays renvoyant à cette zone sont inégalement couverts par ces recherches, parfois du fait de l'accès difficile au terrain ou aux données. Concernant l'Asie centrale, l'Asie du Sud-est et l'Asie du Sud, le CNRS compte 207 chercheurs qui sont experts de cette zone.

Quand on évoque l'Asie dans l'article, il s'agit uniquement des 3 zones étudiées : Asie centrale, Asie du Sud-est et Asie du Sud et donc des chercheurs spécialistes de ces 3 zones. Les chercheurs s'intéressant à la Chine, à la Corée et au Japon ne sont pas pris en compte dans cette étude.

Section 31 - Hommes et milieu : évolution, interactions
Section 32 - Mondes anciens et médiévaux
Section 33 - Mondes modernes et contemporains
Section 34 - Sciences du langage
Section 35 - Sciences philosophiques et philologiques, sciences de l'art
Section 36 - Sociologie et sciences du droit
Section 37 - Economie et gestion
Section 38 - Anthropologie et étude comparative des sociétés contemporaines
Section 39 - Espaces, territoires et sociétés
Section 40 - Politique, pouvoir, organisation

La répartition des chercheurs par section du comité national fait apparaître des différences selon les communautés. Ainsi, les deux tiers des chercheurs étudiant le Moyen-Orient et la moitié des spécialistes de l'Asie des 3 zones étudiées sont des archéologues et des historiens (sections 31, 32 et 33). L'autre petite moitié des chercheurs spécialistes de l'Asie centrale, de l'Asie du Sud et de l'Asie du Sud-est concerne principalement des anthropologues et des géographes (tableau 1).

1. [Les aires culturelles d'étude des chercheurs SHS du CNRS](#). La lettre de l'InSHS, novembre 2014, p.3-6.

2. *Ibid.*

3. *Ibid.*

sections	Moyen-Orient	Asie (Asie centrale, Asie du Sud et Asie du Sud-Est)
31	12,3%	9,2%
32	41,2%	20,3%
33	12,7%	19,3%
34	4,8%	5,8%
35	8,3%	4,3%
36	2,2%	3,9%
37	0,4%	2,4%
38	5,7%	19,3%
39	5,3%	10,1%
40	7,0%	5,3%
Nombre total de chercheurs	228	207

Tableau 1 : répartition des chercheurs spécialistes du Moyen-Orient et de l'Asie par section du comité national

Profil des chercheurs travaillant sur le Moyen-Orient

La répartition par âge (figure 1) montre que presque 70 % des 228 chercheurs qui travaillent sur la zone Moyen-Orient ont plus de 50 ans alors qu'ils ne sont que 48 % dans la population totale des 1798 chercheurs qui ont renseigné RIBAC en 2012. Il s'agit donc d'un secteur qui, au fil des ans, risque de voir le nombre de spécialistes s'amenuiser au CNRS. Les campagnes de recrutement 2012, 2013 et 2014 ont toutefois permis l'arrivée d'un peu plus de 25 jeunes chercheurs qui consacrent leurs travaux à cette aire.

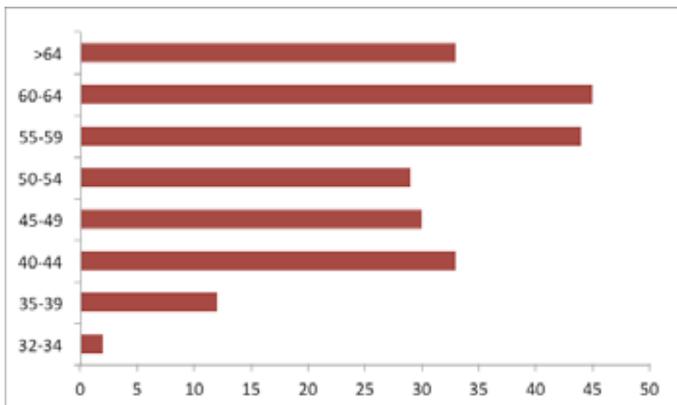


Figure 1 : Répartition des chercheurs spécialistes du Moyen-Orient par âge

La répartition par genre (tableau 2) fait apparaître une relative égalité entre le nombre de femmes et d'hommes travaillant sur le Moyen-Orient.

	Nombre de chercheurs spécialistes du Moyen-Orient
Femme	112
Homme	116

Tableau 2 : répartition par genre des chercheurs spécialistes du Moyen-Orient

Quant à la répartition des chercheurs par grade, elle reflète plus ou moins, en termes de pourcentage, la distribution des chercheurs dans l'ensemble des grades qui jalonnent leur carrière, comme le montre ici le tableau 3, comparant le nombre de chercheurs spécialistes du Moyen-Orient à la population des 1798 chercheurs CNRS de l'InSHS qui ont renseigné RIBAC en 2012. En termes de grade, la répartition des spécialistes du Moyen-Orient se révèle donc assez homogène.

	% de chercheurs CNRS-SHS	Nombre de chercheurs spécialistes du Moyen-Orient	%
CR2 - Chargé de recherche de 2ème classe titulaire	9,1	14	6,1%
CR1 - Chargé de recherche de 1ère classe titulaire	49,2	110	48,2%
DR2 - Directeur de recherche de 2ème classe titulaire	29,1	75	32,9%
DR1 - Directeur de recherche de 1ère classe titulaire	9,6	25	11,0%
MC - Maître de conférences des universités classe normale	1,8	4	1,8%

Tableau 3 : répartition par grade des chercheurs spécialistes du Moyen-Orient

Profil des chercheurs travaillant sur l'Asie centrale, l'Asie du Sud et l'Asie du Sud-Est

La répartition par âge (figure 2) montre que plus de 62 % des 207 chercheurs qui travaillent sur l'Asie centrale, l'Asie du Sud et l'Asie du Sud-Est ont plus de 50 ans. C'est donc là aussi un secteur, comme le Moyen-Orient, qui va voir le nombre de spécialistes se réduire dans les prochaines années. Les campagnes de recrutement 2012, 2013 et 2014 ont toutefois permis l'arrivée d'une petite quinzaine de jeunes chercheurs sur ces trois zones.

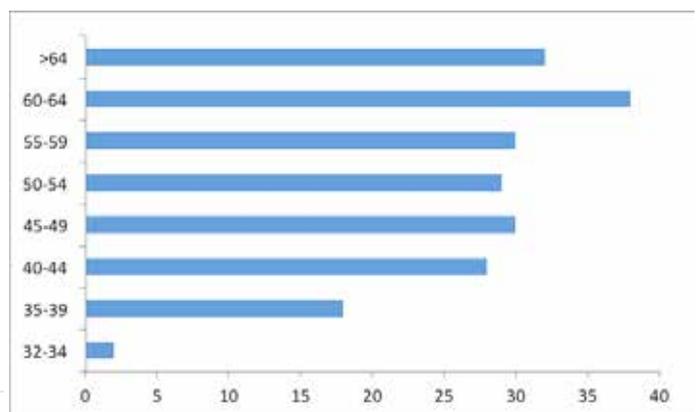


Figure 2 : Répartition des chercheurs spécialistes de l'Asie centrale, de l'Asie du Sud et de l'Asie du Sud-Est par âge

La répartition par genre (tableau 4) fait apparaître, comme pour les spécialistes du Moyen-Orient, une quasi égalité entre le nombre de femmes et d'hommes travaillant sur l'Asie centrale, l'Asie du Sud et l'Asie du Sud-Est.

	Nombre de chercheurs spécialistes de l'Asie centrale, l'Asie du Sud et l'Asie du Sud-Est
Femme	105
Homme	102

Tableau 5 : répartition par genre des chercheurs spécialistes de l'Asie centrale, de l'Asie du Sud et de l'Asie du Sud-Est

La répartition des chercheurs par grade montre également qu'il n'y a pas de prédominance marquée d'un grade ou d'un autre par rapport à la population des 1800 chercheurs CNRS de l'InSHS (tableau 5). En termes de grade, la répartition des spécialistes de l'Asie comme celle des experts sur le Moyen-Orient s'avère donc assez homogène.

	% de chercheurs CNRS-SHS	Nombre de chercheurs spécialistes de l'Asie centrale, l'Asie du Sud et l'Asie du Sud-Est	%
CR2 - Chargé de recherche de 2ème classe titulaire	9,1	20	9,7%
CR1 - Chargé de recherche de 1ère classe titulaire	49,2	102	49,3%
DR2 - Directeur de recherche de 2ème classe titulaire	29,1	66	31,9%
DR1 - Directeur de recherche de 1ère classe titulaire	9,6	18	8,7%
MC - Maître de conférences des universités classe normale	1,8	1	0,5%

Tableau 5 : répartition par grade des chercheurs spécialistes de l'Asie centrale, de l'Asie du Sud et de l'Asie du Sud-Est

Profils des chercheurs travaillant sur la problématique du « religieux » dans ces différentes aires

Pour définir les chercheurs spécialistes des thématiques liées aux sciences du religieux, les mots-clés des chercheurs déclarés dans la rubrique « compétences individuelles », dans les sous-rubriques « domaine », « spécialité et méthodologie » et « thème interdisciplinaire » ont été utilisés pour les requêtes. Nous avons balayé l'ensemble des mots-clés utilisés par les chercheurs et nous avons sélectionné ceux en relation avec le thème de la religion et du religieux⁴. Il nous a paru intéressant de croiser cette thématique — couverte en particulier par la section 38 « Anthropologie et étude comparative des sociétés contemporaines »⁵, mais aussi par d'autres sections —, avec la question des aires culturelles, car elles sont toutes les deux des priorités définies par l'InSHS.

28 % des chercheurs spécialistes du Moyen-Orient (soit 64 sur 228) et 30 % des chercheurs spécialistes de l'Asie centrale, de l'Asie du Sud et de l'Asie du Sud-Est (soit 61 sur 207) travaillent sur une thématique en relation avec le religieux.

Mais, ce sont près de 50 % (ou plus) des historiens (section 33) et des anthropologues (section 38) qui s'intéressent à cette problématique (tableaux 6 et 9), quelle que soit l'aire culturelle sur laquelle ils travaillent. Les jeunes chercheurs semblent moins s'intéresser à ces sujets (tableaux 7, 8, 10 et 11) que les chercheurs confirmés.

Sections	Nombre de spécialistes sur le religieux	nombre total de spécialistes du Moyen-Orient	%
32	33	94	35%
33	14	29	48%
35	7	19	37%
38	6	13	46%
40	4	16	25%

Tableau 6 - Aire Moyen-Orient – répartition des chercheurs spécialistes du Moyen-Orient et du « religieux » par section du comité national

âge	Nombre de spécialistes sur le religieux	nombre total de spécialistes du Moyen-Orient	%
35-39	2	12	17%
40-44	7	33	21%
45-49	10	30	33%
50-54	12	29	41%
55-59	12	44	27%
60-64	16	45	36%
>64	5	33	15%

Tableau 7 : répartition des chercheurs spécialistes du Moyen-Orient et du religieux par âge

grade	Nombre de spécialistes sur le religieux	nombre total de spécialistes du Moyen-Orient	%
CR2 - Chargé de recherche de 2ème classe titulaire	2	14	14%
CR1 - Chargé de recherche de 1ère classe titulaire	37	110	34%
DR2 - Directeur de recherche de 2ème classe titulaire	18	75	24%
DR1 - Directeur de recherche de 1ère classe titulaire	7	25	28%

Tableau 8 : répartition par grade par grade des chercheurs spécialistes du Moyen-Orient et du religieux

4. Pour le Moyen-Orient : religion ou bouddhisme ou chamanisme ou chiisme ou chrétien ou religieux ou culte ou saints ou islam ou musulman ou religiosité ou soufisme ou théologie ou juif ou bible ou christianisme ou copte ou Coran ou lieux de culte ou gnose ou sunnite ou judaïsme ou biblique ou islamisme ou dieux ou druze.

Pour l'Asie centrale, l'Asie du Sud et l'Asie du Sud-Est : religion ou bouddhisme ou chamanisme ou chiisme ou chrétien ou religieux ou culte ou saints ou islam ou musulman ou religiosité ou soufisme ou théologie ou juif ou bible ou christianisme ou copte ou Coran ou lieux de culte ou gnose ou sunnite ou judaïsme ou biblique ou islamisme ou dieux ou Hindouïsme.

5. La section 38 a défini parmi ses mots-clés la « sociologie des religions : anthropologie et sociologie des religions - Croyances, organisations et dispositifs rituels ».

	Nombre de spécialistes sur le religieux	nombre total de spécialistes l'Asie centrale, l'Asie du Sud et l'Asie du Sud-Est	%
32	12	42	29%
33	25	40	63%
35	1	9	11%
36	2	8	25%
38	18	40	45%
39	1	21	5%
40	2	11	18%

Tableau 9 - Asie - répartition des chercheurs spécialistes de l'Asie centrale, de l'Asie du Sud et de l'Asie du Sud-Est et du « religieux » par section du comité national

L'ensemble de ces données reste à compléter avec les autres aires culturelles couvertes par les travaux des chercheurs du CNRS. Nous devons également affiner ces résultats notamment quant aux pays qui sont plus spécifiquement étudiés dans les zones présentées ici, aux dépens parfois d'autres, ou encore quant aux thématiques plus particulièrement traitées au travers du « religieux ». De manière générale, l'ensemble des données collectées dans le cadre de Ribac sur les spécialistes du Moyen-Orient, de l'Asie centrale, de l'Asie du Sud et de l'Asie du Sud-Est indique, dans les prochaines années, une réduction relative du nombre de chercheurs que les derniers recrutements s'attachent à compenser. Elles engagent une réflexion approfondie sur ces zones et sur toutes les autres, ainsi que sur les thématiques prioritaires définies par l'InSHS, et posent la question de la politique scientifique à mener dans les prochaines années pour renforcer les connaissances, les coopérations nationales et internationales et la diffusion du savoir sur des terrains et des problématiques centrales, envisagés dans leur profondeur historique⁶.

Michèle Baussant et Michèle Dassa

âge	Nombre de spécialistes sur le religieux	nombre total de spécialistes de l'Asie centrale, l'Asie du Sud et l'Asie du Sud-Est	%
35-39	2	18	11%
40-44	8	28	29%
45-49	8	30	27%
50-54	11	29	38%
55-59	9	30	30%
60-64	16	38	42%
>64	7	32	22%

Tableau 10 : répartition des chercheurs spécialistes de l'Asie centrale, de l'Asie du Sud et de l'Asie du Sud-Est et du religieux par âge

contact&info

▶ Michèle Baussant, InSHS
Michele.BAUSSANT@cnrs-dir.fr
Michèle Dassa, InSHS
Michele.DASSA@cnrs-dir.fr

	Nombre de spécialistes sur le religieux	nombre total de spécialistes de l'Asie centrale, l'Asie du Sud et l'Asie du Sud-Est	%
CR2 - Chargé de recherche de 2ème classe titulaire	3	20	15%
CR1 - Chargé de recherche de 1ère classe titulaire	30	102	29%
DR2 - Directeur de recherche de 2ème classe titulaire	19	66	29%
DR1 - Directeur de recherche de 1ère classe titulaire	9	18	50%

Tableau 11 : répartition par grade des chercheurs spécialistes de l'Asie centrale, de l'Asie du Sud et de l'Asie du Sud-Est et du religieux

6. Nous remercions François-Joseph Ruggiu pour sa relecture attentive et ses suggestions d'amélioration.

TROIS QUESTIONS À...

Nicolas Bronard, sur le nouveau dispositif de financement d'allocations de thèses *Relations Internationales et stratégie* mis en place par le Ministère de la Défense

Depuis quelques années, les questions de sécurité et de défense nationale sont très présentes dans les préoccupations des politiques, de la société civile et aussi des chercheurs en sciences humaines et sociales. Les actions de recherche dans ce domaine se multiplient et les personnels du CNRS, chercheurs comme IT, y sont naturellement associés. C'est pourquoi le CNRS, qui est déjà lié par convention à la Direction Générale de l'Armement, suit avec beaucoup d'intérêt la réforme des dispositifs d'aide à la recherche du Ministère de la Défense que nous présente Nicolas Bronard, chef du pôle "Prospective et recherche stratégique" à la Direction générale des relations internationales et de la stratégie du Ministère de la Défense.

Pourquoi la mise en place d'un nouveau dispositif et quels sont ses objectifs ?

Le Livre blanc sur la défense et la sécurité nationale (publié en avril 2013) a souligné l'importance du débat stratégique afin d'éclairer les mutations géopolitiques et a rappelé la nécessité « d'adosser la démarche prospective de l'État sur une réflexion stratégique indépendante, pluridisciplinaire, originale, intégrant la recherche universitaire comme celle des instituts spécialisés ». Or, ce champ national de la recherche apparaît plus que jamais fragile. Cette situation est liée en particulier à la modestie des moyens financiers dont disposent les instituts de recherche et les universités.

Face à constat, le ministère de la défense a souhaité mettre en œuvre une profonde réforme de son dispositif de financement en la matière afin de garantir ses besoins à moyen terme, en particulier dans des domaines d'étude considérés comme prioritaires (aires régionales ; cyberdéfense ; dissuasion ; etc.). Cette réforme s'est d'ores et déjà traduite par la refonte du dispositif contractuel (création de contrats d'étude pluriannuels d'un montant maximal de 1.5 million d'euros sur trois ans) et le développement de nouvelles relations avec le champ universitaire, tel que demandé par le Ministre. Dans ce dernier cadre, il s'agira de contribuer à la constitution d'une filière « Études Stratégiques » (« *War Studies* »), de privilégier une logique d'excellence et d'innovation (grâce, notamment, à la mise en place d'un label « centre d'excellence » et de primes à l'innovation méthodologique/thématique) et de contribuer à la politique d'influence du ministère.

À cette fin, trois volets ont été définis : la mise en place d'allocations doctorales et postdoctorales ; la création de projets de recherche (création de « labels d'excellence ») ; la promotion à l'international de la recherche universitaire française dans les domaines de la sécurité et de la défense.

L'ensemble de ces actions est appelé à s'inscrire dans des durées de financement permettant aux chercheurs d'approfondir leur connaissance de terrain, leur réseau et leurs recherches. En privilégiant de la sorte les jeunes chercheurs, le ministère entend contribuer à la régénération d'un vivier considéré comme stratégique.

Qui peut postuler ?

Le ministère de la défense entend financer directement des laboratoires universitaires pour leur permettre de recruter des doctorants et post doctorants via trois nouveaux programmes. Peuvent faire acte de candidature tout doctorant français ou ressortissant d'un pays membre de l'Union européenne inscrit dans une université française (avec ou sans cotutelle, française ou étrangère) ou dans une université étrangère avec une cotutelle française.

Programme doctorants « thématique » : il cible les thématiques prioritaires pour le ministère, tout en offrant un cadrage suffisamment souple pour laisser une liberté de proposition aux candidats et aux écoles doctorales. Ce programme pourra financer jusqu'à 6 allocations par an, pour une durée de 3 ans et pour un salaire net mensuel de 1550€.

Programme doctorants « innovation » : il vise à favoriser l'approche innovante et créative. Il valorise la prise de risque en sélectionnant des sujets novateurs, tant au niveau de la thématique d'études que de la démarche méthodologique ou de la dimension transdisciplinaire. Ce programme pourra financer jusqu'à 3 allocations par an, pour une durée de 3 ans et pour un salaire net mensuel de 1550€.

Programme post doctorants « ambassadeurs » : il vise à financer un post-doctorant pendant une année à l'international et pourra financer jusqu'à 2 allocations par an.

Le ministère souhaite également financer des projets de recherche (chaires, GIS ou autres) visant à :

- ▶ concourir à la spécialisation de centres de recherche universitaire pour en faire une référence internationale sur une expertise spécifique ;
- ▶ innover dans le champ scientifique de la réflexion stratégique en sciences humaines et sociales, afin de valoriser la prise de risque scientifique ;
- ▶ investir un nouveau champ de recherche de la réflexion stratégique en sciences humaines et sociales non couvert nationalement.

Qu'attend-on des candidats ?

Le programme a pour objectif de faire soutenir le candidat à l'issue des trois années de financement et demande donc un engagement moral de la part du candidat comme de son ou ses directeur(s) de thèse à respecter cette durée des trois ans.

Le candidat doit présenter son projet professionnel et la façon dont son doctorat sera mis à profit pour la réussite de ce projet professionnel. Il doit aussi expliquer comment il compte mettre à profit les possibilités offertes par le programme « innovation » pour la réalisation de ce projet professionnel.

contact&info

▶ Nicolas Bronard, InSHS
nicolas.bronard@intradef.gouv.fr

▶ Pour en savoir plus
<http://www.defense.gouv.fr/das/reflexion-strategique/allocations-de-theses>

OUTILS DE LA RECHERCHE

RIATE au cœur d'un observatoire européen des territoires

ESPON (*European Observation Network, Territorial Development and Cohesion*) est l'observatoire en réseau de l'aménagement du territoire européen, créé en 2002 et co-financé par la Commission européenne et les États-membres de l'UE, la Norvège, la Suisse et le Lichtenstein. Ce programme européen de recherche appliquée a pour objectif d'étudier les principales tendances d'évolution du territoire européen au regard des objectifs et priorités politiques européens, notamment au titre de la politique de cohésion (politique régionale).

Dans la continuité du travail initié par les programmes ESPON 2006 et ESPON 2013, ESPON 2020 aura pour mission :

- ▶ de produire des connaissances territoriales pan-européennes comparables, méthodiques et fiables ;
- ▶ de promouvoir la coopération territoriale à l'échelle de l'Union européenne ;
- ▶ de produire des recommandations concernant l'intervention sur les territoires à destination des décideurs politiques.

ESPON 2020 sera l'un des éléments essentiels de la stratégie EU2020, qui questionne les territoires européens notamment à

travers les thèmes de l'emploi, de l'accès aux réseaux de communication numérique, du soutien aux petites et moyennes entreprises, de la « croissance bleue » (croissance en rapport avec les activités maritimes), de l'économie durable, etc.

ESPON nourrira ainsi la réflexion sur la Politique de cohésion, les programmes financés par les fonds européens structurels et d'investissement (FESI) ainsi que plus largement celle des institutions européennes sub-nationales et des acteurs privés intéressés par la question des territoires.

À travers la production d'analyses et de scénarios sur le développement des territoires européens, ESPON favorise l'échange d'informations, de résultats scientifiques et de bonnes pratiques utiles à la communauté scientifique et aux praticiens de l'aménagement du territoire. Ainsi, il permet la création d'une communauté pluridisciplinaire de chercheurs et de praticiens intéressés par l'aménagement à l'échelle européenne.

Afin de remplir sa mission, le programme repose sur cinq objectifs spécifiques et dispose d'un budget de 50,5 millions d'euros :



Le rôle de point contact du réseau ESPON

Le Réseau interdisciplinaire pour l'aménagement et la cohésion des territoires de l'Europe et de ses voisinages (RIATE, UMS 2424, CNRS / Université Paris Diderot / Commissariat Général à l'Égalité des Territoires - CGET) est, depuis 2012, chargé par le CGET (ex DATAR) d'assumer le rôle de point de contact français du programme ESPON.

Précisément, ce rôle consiste à assurer l'interface entre l'autorité de gestion du programme ESPON et ses utilisateurs français. En outre, le point de contact prend en charge la promotion et la valorisation de l'ensemble des actions et des résultats scientifiques auprès du public francophone. Dans ce cadre, le RIATE est amené à proposer son savoir-faire et son expérience en matière de gestion de projets européens aux chercheurs et acteurs intéressés par le programme.

Le RIATE organise des conférences thématiques et l'expertise scientifique de la production du réseau et se positionne à ce titre

comme un relais des informations et connaissances produites à l'échelle européenne. Il appelle aussi par ce biais les acteurs français à investir cette recherche appliquée dans le contexte français. En dehors de ses activités de point focal français du programme ESPON, le RIATE a également été impliqué dans plusieurs projets du programme ESPON 2013, faisant ainsi valoir ses compétences en matière d'aménagement du territoire européen (projet CaDEC) ou d'organisation, d'harmonisation et de traitement de bases de données européennes (projet ESPON Database).

Les encadrés présentés ici apportent des éléments d'éclairage sur le contenu du programme ESPON et sur l'implication de l'unité dans celui-ci.

À l'automne 2015, des informations détaillées seront disponibles sur le site de l'unité ([rubrique ESPON 2020](#)), au moment où seront lancés les premiers appels à projet du nouveau programme ESPON 2020. Le RIATE proposera notamment un décryptage des appels à projets.

ESPON DataBase : une base de données européennes pour comprendre les régions et les villes d'Europe

Le partage et la diffusion des données sont des sujets sensibles dans de nombreux projets de recherche en réseau : restituer les données produites par de multiples acteurs de façon interopérable, compréhensible et normalisée constitue un des besoins fondamentaux du programme ESPON.

Sur la période 2007-2014, le programme ESPON gère de nombreux consortiums de recherche européens (TPG) d'origines disciplinaires variées. Les thématiques de ces projets portent sur des questions démographiques, environnementales ou socio-économiques. Les données produites dans ce cadre ont vocation à être diffusées largement à tous les acteurs du développement territorial (politiques, chercheurs, étudiants). En dépit de cette diversité, les TPG partagent des points communs : l'aire d'étude des données produites porte sur les territoires européens ; la nomenclature des unités territoriales statistiques (NUTS) est la maille territoriale sur laquelle porte la plupart des analyses — mais pas exclusivement (ESPON ECL, 2014) ; les données collectées doivent être délivrées au projet en charge de la base de données (*ESPON M4D - Multi Dimensional Database Design and Development*) au terme de l'activité du TPG ; les TPG ont généralement peu d'experts en métadonnées.

Le projet ESPON M4D est en charge durant quatre ans (2011-2015) de la gestion et du développement d'une base de données opérationnelle du programme ESPON. Une de ses principales activités consiste à collecter puis restituer les données et indicateurs produits par les TPG du programme à l'aide d'une application Web dédiée : [ESPON Database Portal](#).

Dès lors, les principaux enjeux de ce projet consistent, d'abord, à gérer la profusion de données hétérogènes, à les normaliser, à les harmoniser, à évaluer leur qualité et à en assurer le suivi et ensuite, à créer des outils de suivi et de restitution de ces données (*Search Interface*, *Case-Study Interface*). La mise en place de tels outils et méthodes adaptés apporte des solutions et des pistes de réflexion pour des personnes souhaitant reproduire cette expérience dans un environnement similaire (montage d'observatoires, coordination d'acteurs producteurs de données multiples, etc.).

Dans le cadre du programme ESPON et du projet M4D, le modèle de métadonnées et le processus de mise à jour de la base de données ont été mis en place pour rendre intelligible et accessible une information complexe. En ce sens, cette base de données est un outil qui contribue au débat social et citoyen en donnant un accès facile à des indicateurs portant sur la politique de Cohésion de l'Union Européenne. Ces indicateurs sont précisément documentés afin que leur méthodologie puisse être reproduite et mise à jour, voire discutée ou remise en question.

La base de données ESPON devient une pièce stratégique du programme, non seulement interrogeable depuis l'application *ESPON Database Portal*, mais aussi par d'autres outils d'analyse (*HyperAtlas*) et de visualisation (*ESPON Online Mapping Tool*). A terme, des services Web d'accès aux métadonnées (*Catalog Service for the Web - CSW*) et aux données (*Web Feature Service - WFS*) permettraient la diffusion du contenu de la base ESPON à d'autres infrastructures de données spatiales, à des applications tierces et à d'autres initiatives d'exploitation et de représentation des indicateurs et de leurs métadonnées.

L'expérience du projet M4D permet d'identifier des pistes de réflexion qui permettraient d'améliorer l'organisation, la gestion et la diffusion des informations statistiques produites à l'échelle d'un programme de recherche en réseau tel qu'ESPON.

Contact : Ronan Ysebaert, Manager du projet M4D, RIATE

LA BASE DE DONNÉES ESPON
PROJET ESPON M4D (Multi-Dimensional Database Design and Development)

L'UMS RIATE a coordonné de 2008 à 2015 le développement de la base de données du programme ESPON, qui vise à restituer intelligiblement les indicateurs produits par ce programme de recherche appliquée européen.

ESPON
EUROPEAN UNION
Particular of the European Regional Development Fund
INVESTING IN YOUR FUTURE

CHIFFRES CLÉS*
807 indicateurs
106 séries temporelles
12 thèmes
33 catégories "politiques"
47 projets contributeurs
130 ressources
* Juin 2015

INTERFACE DE REQUÊTE
Recherche par thème, période politique, projet fournisseur ou mot-clé.
4 filtres pour faciliter les requêtes: What? When? Where? Paramètres statistiques (Data).

RESSOURCES
mapkits
data tools
technical documents
territorial data
documents of interest
Des ressources utiles pour réaliser des cartes, explorer les données et partager des méthodes et de documentation relative à la donnée européenne de façon structurée.

EN QUELQUES MOTS...

- Un outil innovant pour les décideurs, praticiens de l'aménagement du territoire et scientifiques pour fournir des informations sur le développement territorial au niveau européen.
- Plusieurs profils utilisateurs implémentés pour accéder aisément aux données.
- Une base de données **Multi-objets**: données régionales (NUTS2/3), urbaines (FUA, MUA, UMZ), mondiales, grilles, données sur le voisinage européen.
- **Inspire compatible** (directive ISO 19115)
- **Continuellement mise à jour** par les résultats produits par les projets ESPON Projects.

Chaque jeu de données est minutieusement vérifié

Vérification syntaxique - Compatibilité à la norme INSPIRE
Vérification sémantique - Qualité des métadonnées
Vérification "d'outliers" - Valeurs exceptionnelles

Pour une base de données de long-terme

CONTEXTE / QUALITÉ

Plusieurs méthodes de vérification employées pour détecter les individus statistiques exceptionnelles dans les jeux de données ESPON.

Unité Mixte de Service CNRS - Université Paris Diderot - CGET

RIATE

Réseau interdisciplinaire pour l'Aménagement et la cohésion des Territoires de l'Europe et de ses voisinages

ESPON CaDEC : comment l'Europe nous parle ?

Le projet ESPON CaDEC (Concepts de l'aménagement du territoire européen) s'est intéressé à la diffusion et à la mobilisation de ces notions dans certains pays membres. Coordonnée par le RIATE, cette démarche a été menée, ces trois dernières années, grâce à une équipe d'organismes nationaux représentant 8 pays de l'Union.

Ce travail a été réalisé en s'appuyant sur les notions du développement des territoires définies et utilisées dans le cadre des différentes études européennes de l'ESPON. Les notions choisies (cohésion territoriale, compétitivité régionale, polycentrisme, durabilité, gouvernance territoriale, impact territorial) ont fait l'objet de fiches de synthèse diffusées à différents acteurs de l'aménagement et du développement des territoires qui interviennent aux échelles nationale, régionale et locale dans les différents pays ayant participé au projet, afin de recueillir leurs réactions.

Outre le travail de diffusion des travaux de l'ESPON, le projet a donc été l'occasion d'analyser la manière dont les notions étaient utilisées, définies et mobilisées par les acteurs concernés. Pour les huit pays, chacune des notions choisies est utilisée par 70 % à près de 100 % des personnes interrogées dans le cadre de leurs activités professionnelles. Cependant, si elles sont très utilisées, les notions sont définies de manière extrêmement variée d'un interlocuteur à l'autre, ce qui témoigne de la diversité des compréhensions possibles d'une même notion (une analyse des définitions par notion est disponible en ligne). Cette situation pose le problème d'un langage commun européen sur les questions territoriales, l'utilisation des notions européennes en lien avec la politique régionale semblant manquer de clarté pour les acteurs interrogés.

Les conclusions de cette démarche de recherche soulignent le besoin de pouvoir disposer de définitions claires des notions au niveau européen sans pour autant compromettre l'idée d'adaptation aux différents contextes territoriaux. Dans ce sens, les acteurs interrogés seraient particulièrement désireux d'apprendre, d'autres acteurs européens, la manière dont ils mettent en œuvre les principes que portent ces notions. Il y a donc une demande de clarification des notions de la part des acteurs interrogés. L'Union européenne devrait, pour ainsi dire, tenir son rang et proposer une définition claire des notions qu'elle mobilise ainsi que de ses objectifs politiques. Finalement, il s'agit pour chacun de tenir sa place selon le principe très européen de la subsidiarité appliqué ici aux grandes notions de la politique régionale. Le futur programme de l'ESPON qui débutera en 2015 pourrait contribuer à répondre à cette demande.

Le rapport final est [disponible en ligne](#).



contact&info

► Amel Feredj,
RIATE

amel.feredj@ums-riate.fr

► Pour en savoir plus

<http://www.ums-riate.fr/Webriate/>

<http://www.espon.eu/main/>

VALORISATION

Salon *Innovatives SHS* 2015 : une seconde édition réussie

innovatives
SHS

Salon de la valorisation
en sciences humaines
et sociales

16 et 17 juin 2015
Centre des Congrès de la Villette
Cité des sciences et de l'industrie
www.cnrs.fr/innovatives

Logos: CNRS, INRA, CVT, Iles de France, Casden, Athena, Sciences Avenir, Les Mardis de l'Innovation, Région Ile de France, CASDEN, Fonds de recherche du Québec - Société et culture, Alliance Athéna, Club de Paris des directeurs de l'Innovation, Mardis de l'Innovation, ABG, Anvie, Réseau Curie.

Après les *Innovatives SHS* 2015 organisées en juin dernier, le temps est venu de tirer les enseignements de cette seconde édition. Le choix d'organiser ce deuxième salon à la Cité des Sciences et de l'Industrie de la Villette a été guidé par la notoriété du lieu qui associe la Science et le monde de l'Entreprise, en parfaite adéquation avec le projet de l'Institut des Sciences Humaines et Sociales qui est de promouvoir la capacité des laboratoires SHS à valoriser et transférer leurs acquis vers le monde économique et social. Enrichi d'une nouvelle thématique, la santé, le salon 2015 a également permis d'afficher une ouverture internationale en invitant des équipes québécoises et allemandes, dans le but de confronter leurs approches de la valorisation et des transferts vers la société à nos propres démarches, notamment en matière d'innovation sociale.

Le nombre de participants, environ un millier d'inscrits, s'explique sans doute en partie par un nombre d'exposants plus élevé qu'en 2013, et par l'intérêt et la diversité des projets présentés. En outre, près d'une centaine d'entreprises étaient présentes, parmi

En associant le Consortium de Valorisation Thématique de l'Alliance Athéna, l'INRA et grâce au soutien de ses partenaires (Ministères de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, de la Culture et de la Communication, Région Ile de France, CASDEN, Fonds de recherche du Québec - Société et culture, Alliance Athéna, Club de Paris des directeurs de l'Innovation, Mardis de l'Innovation, ABG, Anvie, Réseau Curie), près de soixante-dix projets concrets de valorisation (outils logiciels ou multimédia, expériences de transfert de savoir-faire ou de connaissances) ont témoigné de l'extrême diversité des savoir-faire des enseignants/chercheurs, chercheurs et des ingénieurs en SHS.

lesquelles des banques, des compagnies d'assurance, des cabinets d'expertises, des éditeurs de logiciels, des opérateurs téléphoniques, des industriels, des entreprises du luxe, etc. Des représentants des organismes publics ont également visité le salon (Ministères de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, de la Culture et de la Communication, du Développement durable, de la Défense, de l'Intérieur, Cabinet du Premier Ministre, ...) ainsi que des élus régionaux et municipaux. On a pu noter l'intérêt de certaines universités étrangères parmi lesquelles : Universidad de Valparaiso, Universidad Pontificia Bolivariana (Medellín - Colombia), Université Alassane Ouattara (Côte-d'Ivoire), Université de Montréal, Université du Québec, Université de Namur, Université Saint-Louis de Bruxelles, University Aarhus, Danemark, University of Dammam (Arabie Saoudite), ...

Le public inscrit a, en majorité, eu connaissance du salon par le biais de relations professionnelles, confirmant ainsi l'efficacité de s'appuyer sur des relais d'information, tels que les laboratoires sélectionnés invités à jouer le rôle d'ambassadeurs du salon. D'autres visiteurs ont, quant à eux, été informés par la campagne de courriels émanant du CNRS. Plus minoritairement, certaines personnes ont trouvé l'information via les réseaux sociaux, en navigant sur le site web du CNRS ou dans la presse.

Les conférences et tables rondes ont rencontré un vif succès. La conférence inaugurale à accueilli près de 300 participants, parmi lesquels, de nombreux représentants des Universités, Grandes Ecoles, Instituts nationaux, Grands Etablissements.

Les « Rencontres Innovatives », initiative nouvelle de cette édition 2015, ont été proposées pour donner la parole aux exposants sur le thème de leur choix. Cette initiative « *bottom up* » soutenue par les organisateurs du salon, semble avoir été bien reçue. En particulier, les Rencontres qui ont eu le plus de succès ont été celles pour lesquelles les organisateurs s'étaient impliqués dans la préparation préalable en mobilisant, notamment, leurs propres réseaux de partenaires économiques et en lançant des invitations auprès d'un public ciblé. Cette démarche présente l'intérêt de s'appuyer sur la motivation des équipes et des porteurs de projet qui définissent eux-mêmes avec leurs partenaires économiques,

L'innovation sociale vise à répondre à des besoins sociaux de toute nature liés à l'organisation de la vie en société : action sociale, dispositifs de santé, systèmes d'éducation et d'enseignement, conditions de travail...

Elle invite à une réflexion collective pour trouver des solutions nouvelles, qui peuvent être de nature très différente : nouvelle idée, nouvelle approche méthodologique, nouveau mode d'organisation, nouveau service, nouvel objet...

L'innovation sociale au Québec a été l'un des thèmes phares du Salon *Innovatives SHS* 2015. Plusieurs équipes québécoises ont été invitées à venir présenter leurs projets, financés pour la plupart par le FRQSC (Fonds de recherche du Québec - Société et Culture). Cela a permis d'illustrer, dans différents domaines, les pratiques québécoises de l'innovation sociale : développement d'un outil d'évaluation de la qualité de vie au travail ; mobilisation des étudiants de l'École de Technologie Supérieure (Montréal), pour proposer des solutions d'amélioration de la qualité de vie des citoyens, notamment en milieux urbains ; rapprochement d'une recherche d'excellence en gérontologie sociale pour l'amélioration des pratiques dans les centres de santé ; mise en pratique de la conception universelle de l'apprentissage au profit des étudiants handicapés...

L'innovation sociale au Québec est largement reconnue comme l'une des formes d'innovation qui permettra de résoudre, dans une perspective de développement durable, les problèmes de nos sociétés d'aujourd'hui.

le thème de leur Rencontre. Ces Rencontres permettent d'organiser des débats au sein de la communauté SHS, en lien avec les partenaires économiques. A l'appui de cette première expérience, en levant les quelques difficultés d'organisation rencontrées lors de ces premières Rencontres, c'est une modalité que l'équipe coordinatrice souhaiterait pouvoir renouveler à l'occasion du prochain salon.

Le Président Alain Fuchs et Patrice Bourdelais souhaitent inscrire dans le paysage des SHS une troisième édition du salon en 2017. Cet événement, construit sur mesure pour faire mieux connaître la capacité des équipes de recherche à répondre aux attentes de la société en favorisant le transfert de leurs résultats vers de grands groupes ou des PME, des collectivités locales ainsi qu'en direction du monde associatif, s'inscrit dans un processus d'accompagnement de l'évolution de la recherche qui encourage les équipes à mieux afficher leurs activités de valorisation. Une attention toute particulière sera portée au monde économique. Gageons que cette future édition offrira par sa maturité les retombées attendues aux actions de valorisations conduites par les acteurs des SHS pour séduire toujours plus de nouveaux partenaires.

Le comité d'organisation
Alain Bideau, Armelle Leclerc,
Nane Pehuet, Pierre-Yves Saillant

contact&info

- ▶ Le comité d'organisation, InSHS
InSHS.Innovatives@cnsr.fr
- ▶ Pour en savoir plus
<http://innovatives.cnsr.fr/innovatives-shs-2015/presentation>



Les sexualités, nouvelles frontières du genre

Les études de genre sont un champ de recherche particulièrement vivant, varié et puissant en France. Depuis 2010, le développement des recherches sur le genre, fortement soutenu à l'InSHS, a modifié le paysage scientifique — en SHS et au delà, avec notamment le lancement du **Défi Genre** de la Mission pour l'interdisciplinarité (MI) du CNRS. Le premier congrès national des études de Genre organisé par l'Institut du Genre du CNRS il y a juste un an, en septembre 2014, a rassemblé plus de 500 chercheur-e-s et enseignant-e-s-chercheur-e-s, et nombre de jeunes, doctorant-e-s, post-docs et chercheur-e-s juniors. Le genre est une thématique de recherche particulièrement attractive et désormais reconnue comme faisant partie de la science ; et on doit remarquer que les jeunes chercheur-e-s, dans ce champ, sont en majorité impliqué-e-s dans les recherches sur les sexualités (dites LGBTQ).

La priorité Genre de l'InSHS a été motivée, au départ, par la nécessité de rendre visible un domaine de recherche internationalement important et qui, en France, s'était largement développé au CNRS. Le CNRS a notamment accueilli des figures centrales de la pensée et a soutenu de nombreux programmes et unités de recherche dans ce domaine depuis des décennies, avec pour principe que ce n'est pas en s'appuyant seulement sur les « changements de mentalités » ou la lutte contre les « stéréotypes »

qu'on obtiendra la reconnaissance en matière d'égalité des sexes dans le monde de la recherche et de l'université... On sait qu'à attendre des évolutions spontanées, on risque de ne rien voir venir, surtout dans un domaine où les évolutions sont aussi lentes que les résistances sont fortes. C'est pour cela que nous devons avoir — avons eu — un véritable volontarisme dans ce domaine, pour faire de l'égalité et du genre un sujet de recherche interdisciplinaire et innovant, non seulement, et depuis longtemps, dans les SHS, pionnières du domaine, mais aussi, désormais, à l'interface des SHS et d'autres domaines scientifiques (biologie, ingénierie, environnement) — comme l'a montré le Réseau Thématique Pluridisciplinaire (RTP) animé par Anne-Marie Devreux et Françoise Moos, et comme l'ont confirmé les actions du Défi Genre de la MI (de 2012 à 2015) — et enfin, dans les réflexions sur les sexualités, dont ce dossier présente quelques approches particulièrement représentatives.

L'InSHS a mené une politique active en faveur d'un développement visible, concret et cohérent des études genre : mise au concours de postes coloriés « genre » dans toutes les sections SHS sur les années des concours chercheurs 2011, 2012, 2013, 2015 (16 coloriages au total qui ont abouti, résistances du milieu aidant, à 9 recrutements) ; mise en place du Groupement d'Intérêt Scientifique (GIS) « Institut du Genre », structure nationale

installée à la MSH Paris Nord qui mobilise 35 organismes, écoles et établissements avec le CNRS ; création au 1er janvier 2015 de la première unité mixte de recherche explicitement consacrée aux études genre et à la sexualité, le laboratoire d'études de genre et de sexualité (LEGS) dirigé par Anne Berger à l'Université Paris Lumières.

Cette politique active en faveur d'un développement visible, concret et cohérent des études genre, au delà des traditionnelles déclarations d'intention, a trois ambitions :

- 1) afficher le genre et la sexualité comme questions de recherche, à développer par des moyens et des postes ;
- 2) les faire reconnaître comme un domaine interdisciplinaire transversal au CNRS ;
- 3) apporter un soutien conceptuel et scientifique à la lutte pour l'égalité professionnelle Femmes/Hommes.

Notre but a été de développer et d'institutionnaliser (même si ce terme peut parfois déplaire, à l'intérieur ou à l'extérieur du domaine) la recherche sur le genre ; de favoriser l'introduction du concept « genre » non seulement dans les recherches en SHS mais aussi dans les autres sciences, tous les domaines en fait où cela change quelque chose de prendre en compte le « genre », la variable de la différence de sexe, dans la recherche. La question est ouverte de savoir quels sont ces domaines : c'est un enjeu passionnant aujourd'hui.

Malgré toutes ces actions en faveur du genre, la situation reste contrastée. Après une véritable reconnaissance de la pertinence scientifique de ce champ de recherche et l'effort concerté d'institutionnalisation des études de genre, on se heurte à des obstacles supplémentaires : les offensives anti-scientifiques lancées contre ce domaine lors de débats politiques récents et la dispersion disciplinaire qui fait la richesse des recherches genre mais restreint les possibilités de leur constitution en discipline forte, et donc, de soutien aux jeunes chercheur-e-s qui s'engagent dans les études de genre comme discipline.

La recherche universitaire dans le domaine du genre et de la sexualité est toutefois florissante, si l'on examine les sujets de recherches en cours : notamment dans les programmes de *Gay, Lesbian et Queer Studies* (études gay, lesbiennes et queer) depuis les années quatre-vingt-dix. Les questions de sexualité ont fait la jonction avec les questions de genre et leurs articulations définissent aujourd'hui une part importante de ces études. Sans doute ne se confondent-elles pas ; mais le genre se construit aussi, c'est en tout cas un des enjeux du renouvellement actuel des recherches du domaine, à travers la sexualité. Car il ne s'agit pas seulement des sexualités dans leur diversité empirique, mais de la sexualité comme concept. Tel est l'enjeu que nous voulons valoriser désormais, non que les recherches sur le genre soient achevées ou même consolidées, mais parce que la sexualité est désormais une thématique particulièrement vivante dans ce domaine, et s'ouvre vers d'autres disciplines et réalités.

Si le genre s'est imposé à partir des années quatre-vingt-dix comme une catégorie et un outil d'analyse majeurs, sa définition conceptuelle est de toute façon loin d'être simple ou univoque. Le genre peut signifier un rapport de domination et indexer en l'éclairant l'inégalité entre femmes et hommes ; il peut aussi servir à problématiser les frontières entre biologique, social et psychique ; il permet enfin de reformuler la catégorie de l'« identité sexuelle » et le problème de l'orientation sexuelle.

L'élaboration conceptuelle du genre est due historiquement à la rencontre de plusieurs courants de pensée : l'épistémologie des différences de sexe et de sexualité ; la clinique et la sociologie des dysphories de genre développées notamment aux Etats-Unis autour du double problème de l'intersexualisme et du transsexualisme ; le développement du féminisme, mouvement social pour l'égalité et pensée abreuvée à diverses sources théoriques et politiques, marxisme, structuralisme, études décoloniales et post-coloniales. Ainsi, le jeu de langage autour du genre (femme(s), sexe, différence sexuelle, rapports sociaux de sexe, sexualité(s), genre, etc.) est complexe et divers : il a sa généalogie, ses variations et transformations.

Un certain nombre de tournants théoriques et épistémologiques marquent l'histoire de ce jeu de langage et les théories du genre se renouvellent et se reformulent à partir des contestations de leurs présupposés ou de leurs procédures, soit en interne (éthique du *care*, pensée et théories *queer*, féminismes *black* et *subalternes*, intersectionnalité), soit émanant de champs voisins (études culturelles, pratiques artistiques, histoire du genre, études postcoloniales) ou de champs plus extérieurs (pragmatisme, neurosciences, écologie politique, linguistique, recherches en biologie, santé, ingénierie, études animales, etc.)

Tous ces domaines sont en pleine expansion et transforment radicalement le champ du genre. Ils sont tous représentés au CNRS en particulier à l'Institut du genre, dans le Défi genre de la MI, dans l'unité LEGS et dans de nombreux travaux de la génération émergente.

Il s'agit donc pour l'InSHS de valoriser, comme on l'a fait avec le genre, un domaine de recherche pour inséparablement faire reconnaître les droits et la valeur des catégories ou humains qui sont l'objet de ces recherches (et sont négligées à proportion de l'intérêt qu'elles/ils suscitent dans la recherche).

La recherche sur le genre est née, comme le rappelle ici Anne Berger, de l'alliance de confrontations théoriques et d'un mouvement social, le féminisme des années 1970. De même, la recherche sur les sexualités résulte de la confrontation entre des mouvements sociaux nouveaux — féministes, homosexuels, trans' — et de problématiques de recherche renouvelées en profondeur, en sciences humaines et sociales et aussi en sciences du vivant et de la santé. Parler des femmes et des hommes, ce n'est plus aujourd'hui poser l'évidence anhistorique de deux sexes que conjoint la rencontre hétérosexuelle. C'est, au contraire, interroger les normes d'un ordre sexuel qui ne va plus de soi et les hiérarchies entre styles de vie dans notre société. Le genre est depuis son émergence non seulement un concept théorique, mais aussi une arme politique ; et inversement, un concept politique, mais aussi une arme théorique. Les combats pour l'égalité, qui ont nourri la réflexion féministe et travaillé au concept de genre, ne sont pas achevés. Ni pour l'égalité entre femmes et hommes au travail, à la maison, mais aussi, ne l'oublions pas, dans l'université et dans la recherche. Ni pour l'égalité des sexualités, sans doute à l'horizon des recherches présentées ici.

**Sandra Laugier, InSHS,
Mission pour l'interdisciplinarité du CNRS**



Ecole de Fontainebleau. Portrait présumé de Gabrielle d'Estrées et de sa soeur la duchesse de Villars? Autour de 1594

Le lesbianisme et la nomination de soi

Natacha Chetcuti-Osorovitz est sociologue et anthropologue au Centre d'Études et d'Action-Formation en Sociologie (CEAFS), Paris. Chercheuse associée au Laboratoire d'Études de Genre et de Sexualité (LEGS, UMR 8238, CNRS / Université Paris 8 Vincennes Saint-Denis / Université Paris Ouest Nanterre La Défense), elle s'intéresse aux questions de genre, de sexualité. Elle mène actuellement une recherche sur le lien entre l'ordre de genre, l'ordre sexuel et l'antisémitisme dans les mouvements d'opposition au mariage « pour tous » et aux supposées « théories du genre ».

Vous travaillez sur un champ peu exploité des études sociologiques : l'homosexualité féminine ou lesbianisme. Comment explique t-on qu'il s'agisse d'un champ d'études encore relativement méconnu ou en tout cas « à la traîne » par rapport aux travaux menés sur l'homosexualité masculine ?

Le champ académique qu'est celui des questions de genre et des sexualités n'a pas échappé aux normes sociales : il reste très « hétérocentré » et « masculino-centré ». On n'accorde peu ou pas d'intérêt aux recherches menées sur le lesbianisme. Cela a des répercussions diverses, notamment dans les recherches de financement ou dans les procédures de recrutement. Au niveau des financements, il est frappant de voir à quel point le champ de l'homosexualité masculine a été favorisé, dans une période où la prévention sida était au cœur des préoccupations sociales. Beaucoup de recherches ont été menées sur les questions de santé publique, d'épidémiologie, de pratiques et de comportements à risques.

Comparativement, les études sur le lesbianisme restent très marginalisées et stigmatisées, encore plus lorsqu'on revendique

le fait d'appartenir à l'objet d'étude. On assiste aujourd'hui en France, dans le champ des recherches sur le genre et les sexualités, à une véritable spoliation des sujets minoritaires. Rappelons que ces recherches sont produites par les minorités elles-mêmes. Mais pour autant, les personnes recrutées sur ce champ-là sont des chercheurs qui ne travaillent pas initialement sur cette thématique mais qui vont faire carrière sur le sujet après l'obtention d'un poste. Ils occupent le champ alors qu'ils n'en viennent pas et excluent les chercheurs minoritaires qui travaillent, quant à eux, véritablement sur ces objets. C'est un cas spécifique à la France.

Aux Etats-Unis, les études de genre (*gender studies*) sont intégrées depuis longtemps au champ académique. De fait, il y a beaucoup moins de stigmatisation et d'exclusion des chercheurs qui travaillent sur ces sujets minoritaires.

Autre point intéressant : dans les projets de recherche sur l'homosexualité masculine, on focalise les études sur les gays, alors que chez les lesbiennes, pour que cela passe mieux et pour augmenter les chances d'avoir un financement, on ajoute « femmes bisexuelles ».

Comment se sont structurées vos recherches sur l'homosexualité féminine et à quelles conclusions êtes-vous parvenue ?

J'ai commencé à travailler sur les questions de genre et de sexualité il y a une vingtaine d'années. Entre 2003 et 2008, j'ai réalisé ma thèse sur ce sujet pour répondre à une curiosité épistémologique et théorique. J'étais très influencée par les théories matérialistes, notamment par les travaux de l'anthropologue féministe Nicole-Claude Mathieu et par ceux de l'écrivain et essayiste Monique Wittig. Je me demandais en quoi les lesbiennes bouleversaient l'ordre du genre ou y échappaient, en quoi cette position minoritaire pouvait nous renseigner sur les capacités transformatrices de l'organisation sociale de l'hétérosexualité et du genre. Les travaux menés sur le terrain m'ont conduite vers une thématique que je n'avais pas du tout envisagée au départ : la question de la nomination de soi, c'est-à-dire la manière de se nommer quand on occupe une position minoritaire.

Une des difficultés pour les lesbiennes est en effet de savoir comment se nommer en tant que telle auprès des parents, des amis, au sein du monde professionnel.

Cette question de la nomination a vraiment émergé à l'issue d'une analyse comparative : j'ai interrogé des femmes hétérosexuelles et des lesbiennes et je me suis aperçue que la question de la nomination revenait de manière récurrente dans les récits biographiques des lesbiennes, occupait un temps long du parcours de vie — presque une dizaine d'années — et parfois ne se terminait jamais, comme dans le milieu professionnel où les lesbiennes en sont toujours à se demander ce qu'elles peuvent donner comme indices ou non.

En publiant en 2010, chez Payot, l'ouvrage *Se dire lesbienne. Vie de couple, sexualité, représentation de soi*, j'ai voulu vérifier comment la position sociale, le rapport à l'environnement modifiaient ou non les manières de se nommer, quels termes on utilisait et comment chacune évaluait le moment de se dire ou de ne pas se dire.

Entre 2010 et 2012, j'ai mené une nouvelle enquête de terrain auprès de jeunes lesbiennes de 17 à 35 ans, occupant des positions sociales très diversifiées. Au delà des questions de santé publique — notamment d'ordre gynécologique — de nouvelles interrogations ont émergé sur l'usage de l'espace public et d'Internet par les lesbiennes.

Depuis 2013, je m'intéresse davantage aux questions de laïcité et de citoyenneté dans les mouvements féministes ainsi qu'aux nouvelles expressions de l'antisémitisme dans les mouvements anti-mariage pour tous et anti-genre.

Dans votre ouvrage *Se dire lesbienne*, vous expliquez que la découverte et l'acceptation de son homosexualité chez une femme est souvent lié au rapport à l'autre, et plus précisément à l'image que renvoie la partenaire. Pouvez-vous nous en dire plus ?

Lors de ma thèse, j'ai mené mon enquête de terrain auprès de lesbiennes de 30 à 50 ans, relativement militantes et majoritairement issues de la classe moyenne. Ce qui ressortait des entretiens, c'est que pour ces générations, rencontrer une personne lesbienne se nommant comme telle favorisait le passage à la nomination de soi.

En revanche, lorsque la partenaire ne se nommait pas, la légitimité à se nommer soi-même disparaissait, engendrant même des difficultés à penser une relation à deux. Quand on est hétérosexuel, personne ne nous demande de nous nommer comme tel, puisque c'est la catégorie de la « normalité ». Mais lorsqu'on occupe une position minoritaire, le travail de nomination est néces-

saire puisqu'on nous renvoie toujours comme autre et différent. J'ai mené des entretiens auprès de médecins sur des questions de santé : nombre de lesbiennes ne se rendent pas chez le gynécologue parce que, n'étant pas dans une perspective reproductive, elles estiment ne pas être concernées. Mais surtout, j'ai observé que les praticiens eux-mêmes, par leurs questions ou leur absence de questions, leur envoient le message d'une non-existence. Cette impossibilité à s'exprimer face à son médecin, à évoquer sa sexualité n'est pas sans effet sur les questions de santé publique. Lors de mon terrain chez les jeunes de 17-35 ans, j'ai pu noter une continuité du processus par rapport aux générations précédentes : même si on constate aujourd'hui une politique d'égalité et une plus grande intégration dans la société française, le temps nécessaire pour arriver à se nommer reste relativement long et compliqué. D'autant plus que lorsqu'on utilise Internet et que l'on tape le mot *lesbienne*, environ 200000 entrées renvoient à des sites pornographiques à destination des hommes. Ce n'est pas le cas quand on tape le mot *gay* dans un moteur de recherche : les premières pages renvoient davantage à des sites pour la prévention sida, à des associations communautaires, à des lieux de rencontre, etc.

Par ailleurs, j'ai rencontré beaucoup de lesbiennes de la classe populaire mais aussi de la haute bourgeoisie parisienne qui ne peuvent pas utiliser les catégories nominatives, par exemple *lesbienne*, parce que c'est fortement entaché de stigmates. Ces deux classes très différentes se rejoignent dans leur sentiment de vivre une double vie : d'un côté, les lesbiennes et les rites de séduction amoureuse, de l'autre le monde familial et amical où rien ne se dit et où tout une partie de soi n'existe pas.

Pour certaines, cette double vie est perçue comme nécessaire car elle permet de conserver un équilibre entre deux mondes qui ne se parlent pas forcément. Les lesbiennes issues des classes populaires ou habitant des banlieues défavorisées décrivent assez bien comment, pour elles, deux mondes cohabitent : Paris et la cité. Ces deux mondes ne sont pas en contradiction, ils permettent de trouver un équilibre de vie.

Comment vit-on lesbienne dans un univers profondément "hétérosexuelisé" ? Y a-t-il des différences dans la manière dont se vit l'homosexualité féminine par rapport à l'homosexualité masculine ?

Avec un collègue chercheur, nous avons mené une analyse comparative sur les trajectoires gayes et lesbiennes. Il y a deux différences majeures : la contrainte à l'hétérosexualité d'une part et l'invisibilité d'autre part.

Dans *Se dire lesbienne*, j'ai dressé trois types de parcours type : les parcours progressif, exclusif et simultané.

Le parcours exclusif — qui concerne les lesbiennes n'ayant jamais eu de rapports avec les hommes — est excessivement rare et se maintient de générations en générations. Le parcours majoritaire est le parcours progressif dans lequel, pendant un certain nombre d'années, il y a une forme de bisexualité, revendiquée ou non, et/ou des relations conjugales de longue durée.

Chez les gays, le parcours le plus fréquent est le parcours exclusif. Une fois qu'ils ont eu leur premier partenaire homme, ils ne reviennent pas à des relations hétérosexuelles. On voit là que la contrainte hétérosexuelle pèse vraiment davantage chez les lesbiennes.

De plus, ce qui caractérise les parcours lesbiens, c'est l'invisibilité. La population gay est beaucoup plus visible dans l'espace social, même de manière négative. Par exemple, les adolescents peuvent entendre tout un tas d'insultes mais cela leur donne une existence, une légitimité. Chez les lesbiennes, il n'y a pas d'insultes, l'inexistence est totale.

Il est intéressant d'observer également comment gays et lesbiennes apparaissent sur la scène culturelle. Dans la série populaire *Plus belle la vie*, qui est la série la plus regardée en France, on rencontre des personnages lesbiens, mais ils ne font que passer. Les couples gays sont, quant à eux, clairement établis.

Y a-t-il un parcours type dans le vécu de son lesbianisme ?

Comme je le disais précédemment, il y a trois parcours type — exclusif, simultané et progressif — qui restent les mêmes de générations en générations. Le parcours exclusif est minoritaire. Le parcours simultané concerne les femmes qui ont très tôt conscience d'avoir du désir pour d'autres femmes, sans s'appeler lesbienne pour autant. C'est en ayant des relations avec des hommes qu'elles confirment leur désir lesbien. Rares sont les parcours hétérosexuels où il y a nécessité d'aller coucher avec un partenaire de même sexe pour confirmer l'hétérosexualité. Le parcours majoritaire reste le parcours progressif : il faut un certain nombre d'années avant de se dire lesbienne et la rencontre avec un partenaire se nommant comme telle, la fréquentation de groupes militants, etc. vont permettre de se nommer.

Dans votre article sur l'autonominisme lesbienne avec les réseaux numériques (Hermès, *La Revue* 2014/2 (n°69), p39-41, CNRS Editions), vous expliquez que la généralisation du web a simplifié le processus d'énonciation de son lesbianisme et a aidé à la reconnaissance de soi. Pouvez-vous nous en dire plus ?

On observe de vraies différences entre les nouvelles générations et les générations des femmes qui ont aujourd'hui 40, 50 ans et plus. Dans les années 80 et 90 existait un grand nombre d'espaces physiques (lieux militants, cafés, associations) qui permettaient de se rencontrer et d'échanger. Aujourd'hui, dès que les jeunes adolescentes comprennent qu'elles n'ont pas un désir classiquement hétérosexuel, elles vont se tourner vers l'espace numérique (blogs, réseaux sociaux...) qui est le premier lieu de socialisation.

Elles se créent ainsi des espaces de sociabilité alternatifs, hors du contrôle parental. De plus, les blogs participent à la façon de

se nommer, de se dire, car le terme *lesbienne* y circule très librement. Ils aident à affirmer une reconnaissance de soi positive. Ces premiers échanges vont ensuite donner lieu à des rencontres dans l'espace physique.

Peut-on noter des évolutions notables dans la manière dont se vit le lesbianisme et dont est perçu le regard des autres depuis les débats sur le mariage pour tous ?

Ces dernières années, j'ai remarqué de grandes transformations, notamment au sein des classes moyennes. Les jeunes lesbiennes disent beaucoup plus rapidement à leurs parents qu'elles ont une copine, la leur présentent, vont vivre avec elle. Il y a une intégration beaucoup plus rapide qu'il y a encore quinze ans.

Mais les résistances restent très fortes dans les classes supérieures, notamment à forte adhésion religieuse, ainsi que dans les classes populaires.

Durant les manifestations pour le mariage pour tous, on a vu participer beaucoup de familles des classes moyennes et d'hétérosexuels autour de l'idée que cette ouverture au mariage faisait partie du progrès démocratique et correspondait aux valeurs d'égalité et d'émancipation communes à tous. Le regard et les pratiques des institutions, des administrations ont été obligés de changer : l'ordre hétérosexuel s'est un peu effrité, il n'est plus l'ordre majoritaire. Le mariage pour tous et les débats y afférents ont permis une légitimité d'emblée par la loi, au nom du couple. Mais quid de celles qui ne choisissent pas le couple ou le mariage comme modèle de vie ? Vont-elles être plus ou moins marginalisées ? Car si le mariage pour tous a eu des effets intégrateurs positifs pour certaines, il peut engendrer des processus de marginalisation pour d'autres. Cela reste un terrain à explorer.

Propos recueillis par Armelle Leclerc

contact&info

▶ Natacha Chetcuti-Osorovitz,
CEAFS
natacha.chetcuti@orange.fr

Les parcours trans', subversion du genre ?

Emmanuelle Beaubatie est doctorante à l'Institut de Recherche Interdisciplinaire sur les enjeux sociaux - Sciences sociales, politique, santé (IRIS, UMR8156, CNRS / EHESS / Inserm / Université Paris 13). Son travail de thèse porte sur les parcours d'hommes et de femmes trans' en France.

Depuis un demi-siècle, les sciences humaines et sociales observent les trans'¹ pour en savoir plus sur le genre. Les transitions interrogeant la naturalité du sexe tout en réifiant sa binarité, une question anime particulièrement le débat académique : les trans' sont-ils des exemples de reproduction ou de subversion du genre ?

La réponse à cette question a connu des évolutions. Dans *Recherches en ethnométhodologie* en 1967, Harold Garfinkel parlait du principe suivant : parce qu'ils s'attellent à performer un genre dans lequel ils n'ont pas été socialisés, les trans' en sont de parfaites illustrations. De l'observation d'une femme trans'

— c'est le fameux cas Agnès — il tirait des normes de genre universelles. Près de cinquante ans plus tard, Eric Macé voit plutôt dans les parcours trans' un moyen de penser la singularité de chaque trajectoire d'identification de genre². Ces deux perspectives s'inscrivent dans des contextes sociaux et historiques bien distincts. Alors qu'Harold Garfinkel enquêtait en milieu médical — le principal domaine de conceptualisation des parcours trans' à l'époque — Eric Macé s'inspire des études *queer* qui, depuis les années 1990, repensent la normalité sexuelle et de genre à partir de ses marges. Mais si la réponse est radicalement différente dans ces deux cas, la question posée reste la même : celle du rapport des trans' à la norme de genre.

1. Le terme « trans' » désigne les personnes qui ne s'identifient pas au sexe qui leur a été assigné à la naissance et font la démarche d'en changer. On dit alors qu'ils/elles font une transition (ou transitionnent).

2. Eric Macé, « Ce que les normes de genre font aux corps / Ce que les corps trans font aux normes de genre ». *Sociologie*, vol.1, n°4, p.497-515.

Pourtant, les trans' posent bien d'autres questions au genre et inversement. Les recherches en sciences humaines et sociales ne font souvent que regarder à travers eux pour en savoir plus sur le genre. Mais se demander, à l'inverse, ce que le genre fait à leurs parcours en apprend tout autant sur l'importance de ce prisme d'analyse. Par ailleurs, si l'on s'intéresse à la subversion ou la normativité des trans', on oublie souvent que les transitions elles-mêmes sont façonnées par le genre. Le rapport des individus à la norme s'inscrit dans des trajectoires déjà structurées par ce rapport social. Une transition ne prend pas les mêmes traits selon que l'on est un homme trans' (*female-to-male* ou FtM) ou une femme trans' (*male-to-female* ou MtF). Partant de ces deux principes, on explore ici trois pistes permettant un dialogue entre les études genre et les parcours trans'.

Une fabrique androcentrée

La fabrique des trans' est tout d'abord un exemple d'androcentrisme social et scientifique. Dans le sens commun, les médias et les travaux académiques, les femmes trans' sont plus visibles que les hommes trans'. A titre d'exemple, au 1^{er} septembre 2015, la base de données PubMed affiche 8491 résultats pour le mot clé « *male-to-female* » (figurant dans le titre et/ou l'abstract des articles) contre 2817 pour « *female-to-male* ». Sur le plan des technologies chirurgicales, les chirurgies destinées aux MtFs sont bien plus développées que celles qui s'adressent aux FtMs. Ce décalage de visibilité est généralement justifié par l'hypothèse d'un ratio numérique en faveur des MtFs : les FtMs seraient tout simplement moins nombreux. Mais à partir de la critique féministe des sciences, on peut aussi faire l'hypothèse d'une production de cette asymétrie. La clinique de l'intersexuation illustre bien ce phénomène. Les travaux de la psychologue Suzanne Kessler montrent que la plupart des bébés intersexués sont assignés au sexe féminin³. Quand la taille des organes génitaux est estimée insuffisante pour être un pénis, c'est-à-dire dans la plupart des cas étant donné qu'il y a une ambiguïté phénotypique, une chirurgie est pratiquée pour former un clitoris. En revanche, la taille de l'organe n'est jamais augmentée pour en faire un pénis : le sexe masculin se doit d'être biologique. On peut penser que le décalage de visibilité entre hommes et femmes trans' provient de ce que la construction du masculin est impensable⁴.

Des trajectoires genrées

À l'image de leur fabrique sociale et scientifique, les transitions sont marquées par le genre. Ce constat est rarement fait en sciences humaines et sociales : tout se passe comme s'il se jouait avec les trans' ce qui s'est passé pour les femmes. Dans les études genre et les mouvements féministes, la population féminine a souvent été pensée comme un bloc socialement homogène. Sa diversité de race et de classe a été négligée, comme elle l'est aujourd'hui chez les trans'. Mais le plus étonnant est que des recherches se revendiquant des études genre sous-estiment l'impact du genre sur les transitions. L'analyse du rapport des individus à la norme ne saurait écarter une approche en termes de rapports sociaux, d'autant plus que les parcours trans' offrent une illustration de leur

consubstantialité. Consacré par Danièle Kergoat, ce terme désigne la façon dont les rapports de pouvoir se constituent mutuellement⁵. La sociologue démontre que le genre est un paramètre de l'expérience de la classe ouvrière : de la même manière, on peut penser que le genre façonne l'expérience d'un parcours trans'. Une enquête menée en 2010 par l'INSERM fait apparaître que les MtFs transitionnent en moyenne plus tard que les hommes et que, pour près de la moitié d'entre elles, elles ont été mariées et ont eu des enfants, un phénomène rare chez les FtMs⁶. Le fait de devenir une femme constitue un déclassement si stigmatisant que, dans un premier temps, de nombreuses MtFs tentent, dans un premier temps, de poursuivre une vie familiale au masculin. La transition est genrée jusque dans sa temporalité.

Transfuges de genre

Si le genre agit sur les transitions, l'inverse est également vrai. Un parcours de transfuge de genre a un effet sur l'expérience de ce rapport social. Alors que la littérature sur la mobilité de classe foisonne en sciences sociales, la mobilité de genre suscite peu d'attention. Pourtant, un parcours trans' implique une ascension sociale chez les FtMs et un déclassement chez les MtFs. Avec la transition vient une prise de conscience : celle des privilèges qui ont été acquis, ou de ceux qui ont été perdus. Les FtMs se retrouvent malgré eux complices d'une domination masculine qu'ils ont subie, et inversement dans le cas des MtFs. Comme les transfuges de classe, ils doivent donner du sens à leur trajectoire. Les travaux de recherche s'accordent à dire que dans l'ascension sociale, il existe une tension entre le milieu d'origine et celui d'arrivée. Dans le déclassement, il s'agit plutôt d'une forme de réflexivité. Comment les FtMs parviennent-ils à réduire cette tension et que font les MtFs de cette réflexivité ? C'est là que l'on peut en revenir au rapport qu'ils entretiennent à la norme. Dans un cas comme dans l'autre, ils aspirent à une forme de subversion, soit pour être en paix avec un statut nouvellement dominant, soit pour accepter une position désormais dominée. Pour autant, ils ne sont jamais totalement en dehors des codes de leur genre. A la fois dans la norme et dans sa transgression, les trans' se trouvent dans l'équilibre instable propre aux trajectoires de transfuges.

Rares sont les travaux qui traitent de mobilité sociale sans évoquer les rapports de classe, mais nombreux sont ceux qui font l'impasse sur le genre lorsqu'il s'agit des trans'. Ce qui semble entraver l'analyse est finalement une confusion entre genre et trajectoire de genre. Le rapport social de genre semble être effacé par la trajectoire de transition. Pourtant, les rapports sociaux ne s'annulent pas : ils se coproduisent. Changer de genre façonne l'expérience des rapports de genre mais ne permet pas de s'y soustraire.

contact&info

► Emmanuelle Beaubatie,
IRIS

emmanuelle.beaubatie@gmail.com

3. Suzanne Kessler, « The medical construction of gender: case management of intersexed infants », *Signs: Journal of women in culture and society*, vol.6, n°1, 1990, p.3-26.

4. Sur ce point, voir Julie Guillot, *Entrer dans la maison des hommes. De la clandestinité à la visibilité : trajectoires de garçons trans'/FtM*, Mémoire de Master 2, EHESS, 2008.

5. Danièle Kergoat, « Ouvriers = ouvrières ? Propositions pour une articulation théorique de deux variables : sexe et classe sociale », *Critiques de l'économie politique, nouvelle série*, n°5, 1978, p.65-97.

6. Alain Giami, Emmanuelle Beaubatie « Gender identification and sex reassignment surgery in the trans population: a survey study in France », *Archives of sexual behavior*, vol.43, 2014, p.1491-1501.

L'homosexualité en Europe durant la Seconde Guerre mondiale

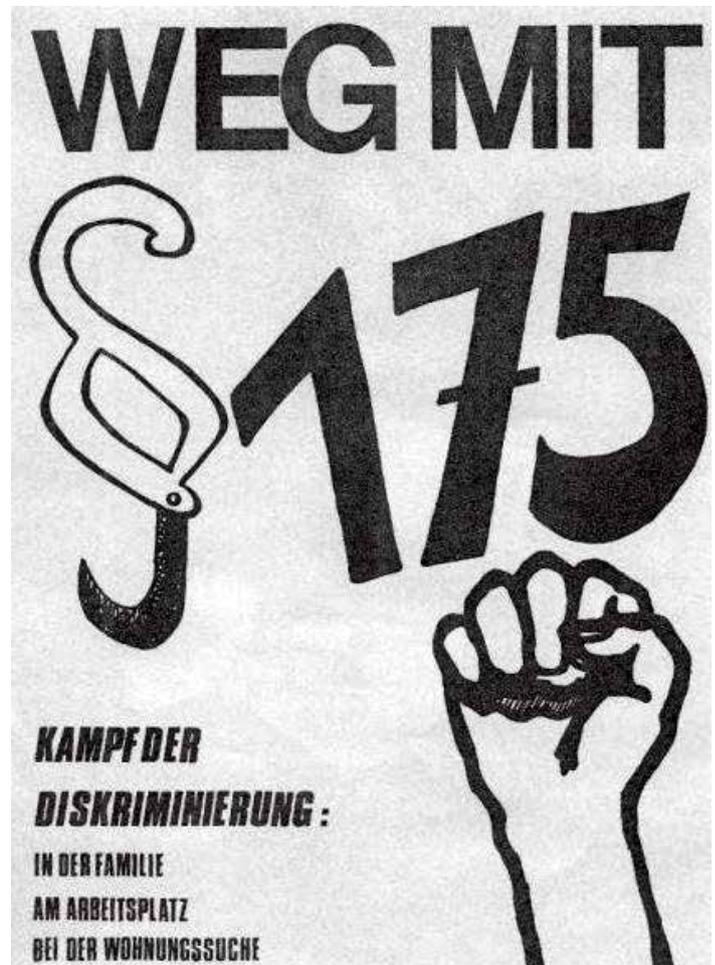
Régis Schlagdenhauffen est sociologue, maître de conférences à l'EHESS depuis septembre 2015, membre de l'axe « Genre et Europe » du LabEx EHNE et chercheur collaborateur régulier au sein de l'unité Sorbonne-Identités, relations internationales et civilisations de l'Europe (SIRICE, UMR8138, CNRS / Université Paris 1 - Panthéon-Sorbonne / Université Paris 4 Paris-Sorbonne). Sa thèse portait sur une analyse comparée des usages et pratiques de la commémoration des victimes homosexuelles du nazisme en Europe de l'Ouest.

S'interroger sur la manière dont les femmes et les hommes homosexuels ont vécu la Seconde Guerre mondiale permet de questionner le traitement social et légal des sexualités en temps de guerre et par conséquent de mieux saisir les régimes de sexualité et de genre en temps de paix. Depuis quelques années, des chercheuses et chercheurs s'intéressent à la répression (sociale et pénale) de l'homosexualité en temps de guerre tout comme aux marges de manœuvre dont disposent les personnes concernées. Ces travaux permettent d'éclairer des phénomènes plus globaux — notamment en termes de reconnaissance et de mépris — et de mieux saisir l'entrecroisement du social, du politique et de l'Histoire lorsque l'on inclut l'orientation sexuelle au sein de la recherche en sciences humaines et sociales.

Le 27 mars 2015, s'est tenu au siège du CNRS à Paris un colloque intitulé « Être homosexuel.le en Europe au temps de la Seconde Guerre mondiale », organisé conjointement par le Conseil de l'Europe et le laboratoire d'excellence de la Sorbonne *Écrire une histoire nouvelle de l'Europe* (LabEx EHNE). À cette occasion, les débats ont permis de mieux saisir comment les homosexuel.le.s ont vécu la Seconde Guerre mondiale dans différents pays d'Europe et quelles types de politiques ont été déployées selon les contextes nationaux. En effet, jusqu'à présent, nous pensions que seule l'Allemagne nazie avait persécuté des homosexuel.le.s durant la Deuxième Guerre mondiale. Les résultats des recherches présentées ont permis de mettre en lumière la diversité des formes de persécutions ainsi que la pluralité des stratégies mises en œuvre par des femmes et hommes homosexuels qui ont cherché à y échapper.

S'agissant de l'Allemagne, il est désormais connu que c'est à partir de la « Nuit des longs couteaux » (30 juin 1934) et de l'assassinat d'Ernst Röhm qui s'ensuivit que le régime nazi commença à réprimer les hommes homosexuels — notamment à travers la création d'un fichier centralisé des « homosexuels » (24 octobre 1934). Dès cet instant, les homosexuels fichés et arrêtés sont internés dans des camps de concentration. Puis, à partir de juin 1935, le Code pénal allemand est aggravé : ce ne sont plus les relations sexuelles avec pénétration qui sont condamnées, mais tout acte de « nature » homosexuelle, laissant une grande marge d'interprétation aux juges et policiers de la *Gestapo* (selon l'article 175). En 1936, la persécution des homosexuels s'intensifie grâce à la création de la Centrale pour la lutte contre l'homosexualité et l'avortement ordonnée par Heinrich Himmler. Dès lors, les raisons pour lesquelles un homosexuel peut faire l'objet d'une enquête et d'une arrestation sont variables. Selon les archives judiciaires disponibles, il est possible d'affirmer que les dénonciations « directes par un tiers » sont nombreuses, comme je l'ai montré dans *Triangle rose* (éditions Autrement, 2011). Elles s'élèvent à 35 % à Berlin tandis que les rafles de la police ne représentent que 10 % des arrestations.

Toutefois, les données relatives aux homosexuels persécutés sous le nazisme restent teintées de zones d'ombre. Et cela notamment car un grand nombre d'archives ont été détruites, dont celles de la Centrale pour la lutte contre l'homosexualité et l'avorte-



Affiche du mouvement gay allemand plaidant pour l'abrogation du paragraphe 175

ment. Ceci explique pourquoi les chiffres généralement mis en avant concernant l'Allemagne restent à manier avec une certaine précaution. Quoi qu'il en soit, il semblerait qu'au moins 50 000 hommes aient été condamnés par la justice pénale nazie à des peines de prisons, de maison de redressement ou encore aux camps de travaux forcés, et qu'entre 5 000 et 10 000 hommes aient été internés en camp de concentration pour homosexualité.

Il reste très difficile d'établir combien de femmes lesbiennes ont pu être internées en camp de concentration en raison de leur orientation sexuelle. Seules quelques traces éparses attestent de leur présence en camp. Dans les registres, la mention « lesbienne » figure en effet toujours comme mention secondaire et jamais comme premier motif d'internement.

À l'intérieur des camps, les homosexuels sont toujours condamnés aux commandos les plus rudes (carrières, gravières, argilières, briqueteries ou commandos de déminage). Ces éléments, tout comme le port du stigmatisant « triangle rose » dans les camps permettent de comprendre pourquoi peu d'entre eux ont survécu.

Les recherches présentées durant le colloque « Être homosexuel. le en Europe » ont permis de montrer qu'il n'y avait pas eu de politique uniforme à l'échelle européenne à l'égard des homosexuel.le.s durant la Seconde Guerre mondiale. Dans certains pays, le temps de guerre n'a pas fondamentalement modifié une situation déjà complexe comme ce fut par exemple le cas dans l'Espagne franquiste ou dans l'Italie fasciste. En Suède (pays neutre durant la Seconde Guerre mondiale), la loi réprimant depuis 1864 l'homosexualité tant masculine que féminine a continué d'être appliquée jusqu'en juillet 1944 (date de son abrogation) selon Jens Rydström. Durant toute cette période, 1417 hommes ont été poursuivis ainsi que dix femmes. Cependant, les années 1930 puis 1940 ont été marquées par un accroissement de la surveillance policière des homosexuel.le.s assortie d'une diminution globale des peines encourues. Selon lui, le processus observé en Suède peut-être mis en miroir avec ce que l'on observe en Allemagne à la même époque : la phase d'entrée en guerre est marquée par une augmentation du contrôle des sexualités déviantes (le maximum de condamnations en Suède a d'ailleurs lieu en 1941 et 1943).

Un phénomène semblable s'observe en Autriche dont le Code pénal condamnait à la fois l'homosexualité masculine et féminine. Des recherches en cours (menées à l'Université de Vienne par Johann Kirchknopf) montrent que la persécution des femmes lesbiennes était bien plus courante que ce que l'on imaginait jusqu'à présent. Rien qu'à Vienne, 1987 hommes et 131 femmes ont été condamnés pour homosexualité en vertu des articles 129 et 130 du Code pénal autrichien. Cependant, comme dans le cas de la Suède, il n'est pas possible d'affirmer que les services de police autrichiens se livraient à une chasse aux homosexuels comme ce put être le cas par moments en Allemagne. Par ailleurs, à l'inverse de la Suède qui abrogea de son Code pénal les articles de lois condamnant les relations et pratiques homosexuelles dès l'été 1944, la loi en vigueur en Autriche l'est restée jusqu'en 1971 ne permettant pas d'établir une coupure stricte entre temps de guerre et temps de paix en ce qui concerne la répression de l'homosexualité. Une telle situation permet de mieux comprendre pourquoi les personnes persécutées en raison de leur orientation sexuelle ont été astreintes au silence après guerre.

Les situations les plus complexes et les plus contrastées s'observent dans les territoires occupés. L'Alsace-Moselle annexée a connu des changements radicaux à partir de 1940 et encore plus à partir de 1942, moment où le fameux article 175 allemand réprimant l'homosexualité masculine est entré en application.

L'annexion sexuelle de cette région de France a permis l'arrestation de plus de 350 « homosexuels » comme l'a montré Frédéric Stroh qui réalise actuellement une thèse de doctorat sur ce sujet au Centre Marc Bloch, Berlin. Néanmoins, malgré la guerre et les risques encourus, certains espaces de sociabilités homosexuelles, privés comme publics, continuent d'être extrêmement fréquentés, à l'instar des toilettes publiques de Strasbourg, et ce malgré quelques arrestations sporadiques.

Par ailleurs, dans les Sudètes ainsi que dans le Protectorat de Bohême-Moravie (tout comme en Alsace-Moselle annexée), l'occupant nazi a mis en œuvre une politique de rétroactivité de la loi pénale, permettant de condamner des personnes pour des faits commis parfois bien avant l'annexion de cette région. Jan Seidl observe qu'au fur et à mesure que la guerre perdurait et que les conditions matérielles de la population se dégradait, l'attention de la police et des tribunaux se concentrait davantage sur la lutte contre le chantage de la part des prostitués (souvent mineurs et organisés en véritables gangs), que sur la persécution des homosexuels en tant que tel.

Enfin, s'agissant de l'ex Union Soviétique, les archives à Moscou restent très délicates à consulter comme le souligne Arthur Clech (EHESS). Par conséquent, aucun chiffre précis n'existe sur le sujet de la déportation des homosexuels au Goulag même si divers témoignages attestent de leur présence dans ces camps.

Au terme de ce tour d'horizon, force est de constater que la situation fut souvent complexe pour les hommes et femmes homosexuel.le.s durant la Seconde Guerre mondiale en Europe. Même si, dans certains pays, il n'y avait pas forcément de condamnation pénale, la réprobation sociale constituait une épée de Damoclès susceptible de s'abattre tant sur des hommes que sur des femmes homosexuel.le.s.

Les premiers résultats issus de ces recherches nous encouragent à prolonger un tel questionnement à une échelle plus vaste afin de mieux saisir les hiérarchies sociales des sexualités que ce soit en temps de paix ou de guerre.

contact&info

► Regis Schlagdenhauffen,
SIRICE
regis.schlag@gmail.com

Les études de sexualité

Petite histoire transatlantique de l'émergence d'un champ

Directrice du Laboratoire d'Etudes de Genre et de Sexualité (LEGS, UMR8238, CNRS / Université Paris 8 Vincennes Saint-Denis / Université Paris Ouest Nanterre La Défense), Anne Emmanuelle Berger est professeure de littérature française et d'études de genre. Ses recherches sur les théories du genre, de la sexualité et des différences de sexe dans les mondes anglophone et francophone l'ont amenée à s'intéresser récemment au traitement de "la maternité" dans les champs féministe et queer occidentaux.

En 1993, les éditions Routledge publiaient le *Lesbian and Gay Studies Reader*, énorme anthologie de textes consacrés à l'étude de la sexualité depuis une perspective "homosexuelle". Toutes les contributions émanaient du champ de ce qu'on nomme les Sciences humaines et sociales en France et les *Humanities* aux Etats-Unis. Dans leur introduction, les éditeurs du *Reader* déclaraient que le sexe et la sexualité étaient pour les études gay et lesbiennes l'équivalent du genre pour les *women's studies*¹. En tête du volume figurait de manière emblématique un essai de l'anthropologue Gayle Rubin, représentante majeure de l'anthropologie de la sexualité aux Etats-Unis. Dans cet essai, intitulé *Thinking Sex* et paru pour la première fois en 1984, Rubin en appelait à l'élaboration d'une théorie et d'une politique de la sexualité centrées sur les pratiques sexuelles dites déviantes. Dénonçant la réticence d'un certain féminisme à lutter contre toutes les formes d'oppression de la liberté sexuelle, elle proposait de traiter séparément la sexualité et le genre, tant sur le plan politique que sur le plan de l'épistémologie.

La proposition de Rubin s'inscrivait dans un triple contexte : la dite "crise du SIDA" venait de se déclarer et faisait des ravages dans les rangs de la communauté gay nord-américaine. Les pratiques indissociablement sexuelles et culturelles des gays se trouvaient soudain éclairées d'un jour cru et livrées à la réprobation publique dans un contexte de "panique morale" et de crainte de la contagion. Tout cela avait bien sûr des conséquences sur la prise en charge médicale et la réponse sociale à la maladie. En second lieu, il y avait les blessures laissées par les *sex wars* (non pas la guerre des sexes mais les guerres du sexe) dans le champ féministe. Le début des années quatre-vingt avait vu s'affronter aux Etats-Unis, parmi les penseuses et les militantes féministes, deux conceptions de la sexualité : les unes, encore majoritaires à l'époque, mettaient l'accent sur l'atteinte à la liberté et la dignité des femmes que constituaient certaines pratiques ou expressions sexuelles répandues, au premier rang desquelles le viol, toujours mal identifié socialement et guère puni, ou encore la pornographie ; les autres contestaient une vision de la sexualité conçue comme essentiellement "dangereuse" pour les femmes, réduisant ces dernières au statut de victime, méconnaissant leur part dans les jeux du désir et les formes du plaisir, et conduisant à la préconisation de mesures répressives à l'encontre de l'activité sexuelle. Troisième détermination contextuelle importante : la fin de la période d'espérance et d'expérimentation politique et sociale qui s'était ouverte avec les *sixties* et le retour du conservatisme, emblématisé par l'élection de Ronald Reagan à la présidence des Etats-Unis et d'une majorité républicaine particulièrement conservatrice au *Congress*.

Pour analyser cette configuration historique depuis l'angle de la question sexuelle, Rubin s'appuyait sur Jeffrey Weeks, chercheur britannique pionnier dans le domaine de l'histoire sociale

et culturelle des minorités sexuelles, mais aussi sur Michel Foucault. Le premier volume de *l'Histoire de la sexualité* avait paru en anglais en 1978. Foucault y décrivait la "sexualité" comme une invention occidentale moderne, coextensive au développement du capitalisme et de la société bourgeoise. Dans son introduction au second volume, il rappelait à l'appui de sa thèse que le terme même de "sexualité" datait de la première moitié du XIX^e siècle. Traquant la fabrique à la fois sociale et médicale de la femme hystérique, de l'enfant pervers, et bien sûr de l'homosexuel, dont la catégorie nosographique et culturelle n'émerge comme telle qu'à la fin du XIX^e siècle, Foucault définissait la sexualité de manière inédite, comme un ensemble de dispositifs ayant pour objet à la fois la production d'un savoir sur le sexe et la gestion socio-politique de celui-ci. La sexualité devenait ainsi un phénomène historiquement daté et un enjeu social et politique. D'où la pertinence, voire la nécessité, du traitement de cet objet d'enquête nouveau par les sciences humaines et sociales.

Les éditions Routledge avaient déjà joué un rôle majeur dans la promotion et la diffusion de la pensée féministe et des études de genre dans tout le monde anglophone. Elles poursuivaient désormais le même objectif avec les études de sexualité.

Sur le plan institutionnel, quelques programmes de *Lesbian, Bisexual and Gay Studies* avaient commencé à se mettre en place dans les universités américaines dès les premières années de la décennie quatre-vingt-dix. La parution quasi simultanée, en 1990, de *Gender Trouble*, par Judith Butler, de *Epistemology of the Closet*, par Eve Sedgwick et des premiers travaux de Teresa de Lauretis sur la pensée *queer*, qui constituaient autant de tentatives d'interroger la "matrice hétérosexuelle" de la partition binaire des sexes et des genres, avait fourni le bagage théorique nécessaire, tout en provoquant un déplacement notable du centre de gravité de la réflexion, du terrain gay vers le terrain lesbien. La publication du *Reader* achevait alors de constituer le champ des études de sexualité en lui offrant les moyens d'une diffusion qui portait bien au-delà du cercle restreint des chercheur-e-s dans ce domaine.

Le *coming out* théorique et institutionnel des études de sexualité avait par ailleurs été facilité par l'existence depuis déjà une vingtaine d'années de programmes de *women's studies* ou encore de *black studies* bien établis dans le paysage universitaire nord-américain. Et si les promoteur-e-s des études de sexualité affichaient une volonté de distinguer le territoire politique et épistémologique des LGBT, — bientôt augmentées des TQ et I (*Transgender, Queer and Intersex*) —, de ce qui s'appelait encore les *women's studies* à l'époque de leur émergence, dans les faits, il n'y avait pas de véritable rupture entre ces champs de formation et de recherche. Si un certain nombre de chercheuses travaillant au sein des *women's studies* avaient rejoint les LGBT+,

1. Cf. *The Lesbian and Gay Studies Reader*, sous la direction de H. Abelove, M.A. Barale, et D. Halperin, NY/London: Routledge, 1993. Introduction, p. XV.

beaucoup de chercheur-e-s appartenaient en réalité désormais aux deux champs, tant sur le plan de l'affiliation institutionnelle que sur le plan des recherches, et ce, quelle que soit leur orientation sexuelle présumée ou affichée. Enfin, la reconceptualisation *queer* de la notion de genre, au moment même où cette dernière était en train de devenir l'outil d'analyse majeur de la pensée féministe, permettait d'articuler les deux champs de recherche sur des bases renouvelées, en infléchissant les *women's studies* vers les *gender studies*. Au tout début des années deux-mille, nombre de programmes de *women's studies* nord-américains étaient ainsi devenus des champs de formation et de recherche en "*women's* [ou *feminist*], *gender and sexuality studies*."

Et en France ?

Les conditions politiques et institutionnelles d'émergence des études de sexualité n'étant pas les mêmes, la configuration du champ est différente. Pour le dire vite, le champ féministe français n'a pas connu de *sex wars*. L'histoire du traitement social et politique de l'homosexualité en particulier et de la sexualité en général au xx^e siècle n'est pas la même qu'aux Etats-Unis. La violence sociale et légale exercée à l'encontre des homosexuels états-uniens rendait à la fois plus urgente la lutte, plus pressante l'organisation en communautés culturelles et politiques structurées, et plus aisée la configuration d'un champ d'études.

Quant au plan institutionnel, alors même que la dite "pensée française" avait joué un rôle moteur, aux Etats-Unis, dans la constitution et le développement intellectuel du double champ des études de genre et de sexualité, ce dernier a eu le plus grand mal à s'implanter dans l'université française. Les tentatives précoces de créer des formations équivalentes aux *women's studies* s'étaient heurtées d'une part, au centralisme étatique du système universitaire français, qui veut que seules les formations reconnues nationalement et/ou suscitées par les organismes d'état, sont autorisées à prospérer, d'autre part à la méfiance de la communauté universitaire française à l'encontre de champs d'études considérés comme des ghettos scientifiques, en vertu d'une conception du corps social marquée par la tradition du républicanisme universaliste français. Pourtant, les questions qui occupent les chercheur-e-s dans ces domaines — celles de la constitution et des effets des hiérarchies de sexe et de sexualité dans leurs différentes configurations historiques et culturelles, celle des processus de catégorisation sociale, celles des modes d'interaction entre le social, le psychique et le biologique — relèvent à bien des égards de ce qu'on pourrait appeler une anthropologie générale.

C'est en grande partie à l'action menée depuis quelques années par le CNRS, et surtout par l'InSHS, en faveur de la reconnaissance scientifique de ce domaine, qu'on doit aujourd'hui l'essor tardif, mais réel, des études de genre et de sexualité. Mais on comprend pourquoi, dans ce contexte, les tentatives de chercheur-e-s travaillant sur la et/ou les sexualités, — celles de Didier Eribon, par exemple, qui avait essayé de susciter la création d'un champ d'études gay et lesbiennes dans le paysage universitaire français à la fin des années quatre-vingt-dix ou encore celles de Marie-Hélène Bourcier, dont les travaux sur la pensée *queer* se tenaient délibérément en marge d'une institution rétive—, n'ont pu aboutir à la création d'un champ d'études autonome. Les études de sexualité sont aujourd'hui subsumées sous les études de genre. Seules celles-ci sont en effet reconnues officiellement par le ministère de l'enseignement supérieur et donnent lieu à la délivrance de diplômes nationaux.

Du coup, la disjonction conceptuelle et politique entre études

de genre et études de sexualité que j'évoquais plus haut est paradoxalement moins visible en France qu'aux Etats-Unis, alors même qu'elle est à certains égards plus prononcée. En effet, si la conception *queer* du genre a fini par dominer le champ nord-américain des études de genre, en France, c'est dans l'ensemble en vertu d'une conception féministe plus "classiquement" matérialiste qu'une majorité de chercheur-e-s dans ce domaine a adhéré au paradigme du genre. Le questionnement de l'ordre binaire du genre par une pensée *queer* qui prend pour point de départ l'expérience historique, culturelle et psychique de l'homosexualité, passe par la mise en évidence des rapports entre sexualité(s), normes sociales et production du genre. Genre et sexualité(s), dans ce cas, s'expliquent et s'interrogent mutuellement. La pensée féministe, quant à elle, a traditionnellement mis l'accent sur le caractère socialement construit des hiérarchies de sexe, sans nécessairement interroger la structure binaire du genre, son alignement sur le sexe, ou encore le rôle de la sexualité dans les identifications de genre. Dans cette dernière perspective, la notion de genre fonctionne alors comme un équivalent des "rapports sociaux de sexe", formule qui a longtemps dominé le champ des études féministes françaises. Pour les tenant-e-s du genre comme "rapport social de sexe" ou comme rapport de pouvoir entre les femmes et les hommes, point n'est besoin de convoquer la sexualité pour étudier les formes de la domination et les causes de l'inégalité. On imagine bien alors que la fusion institutionnelle des études de genre et des études de sexualité ne va pas sans difficulté, même si celle-ci peut être productive.

Les actrices et acteurs institutionnel-le-s du champ ont conscience du malaise conceptuel lié à l'inscription pleine et entière des études de sexualité dans le champ des études de genre en France, et s'efforcent de donner toute leur place aux études de sexualité comme telles, au sein même du champ universitaire ainsi constitué.

Les études de sexualité sont nées, je viens de le rappeler, sur le terrain politique et théorique des sexualités minoritaires. On a eu du coup tendance à oublier, tant aux Etats-Unis qu'en France, que la sexualité avait déjà été un enjeu politico-théorique ainsi qu'un motif central de la révolte qui secoua avec plus ou moins d'intensité tout l'Occident à la fin des années soixante. A l'instar du *Women's Lib* nord-américain, le Mouvement de libération des femmes des années soixante-dix en France fut aussi un mouvement de libération sexuelle. C'est même ce qui le distinguait des luttes féministes qui l'avaient précédé. Axé sur la mise en évidence du caractère politique des rapports domestiques, soucieux d'affranchir la vie sexuelle des servitudes biologiques à travers sa lutte pour la liberté de contraception et le droit à l'avortement, occupé à cartographier le "corps" nouvellement découvert des femmes, le MLF avait déjà fait de la sexualité, tout comme son contemporain le FHAR (Front Homosexuel d'Action Révolutionnaire), l'un des enjeux majeurs de son combat. C'est d'ailleurs ce mouvement de politisation explicite de la sexualité, articulant contestation des hiérarchies et expérimentation sexuelle, qui a mis Foucault sur la piste de son *Histoire de la Sexualité*, entamée dans ces mêmes années.

Certes, des différends, voire des tensions théoriques et politiques, étaient très vite apparus entre défenseur-e-s de la cause homosexuelle à l'extérieur ou à l'intérieur du MLF, et les militantes qui voulaient avant tout mettre en avant la cause des femmes. Mais ces conflits ou ces écarts, dont l'histoire, la nature et les raisons relèvent de plein droit du périmètre des études de sexualité, ne passaient pas par la théorisation de l'opposition entre une hété-

rosexualité normative et une homosexualité transgressive, opposition qui a longtemps constitué l'axiome de base des études de sexualité. Toute revendication sexuelle, d'où qu'elle émane, apparaissait en effet à l'époque comme subversive.

Aujourd'hui, me semble-t-il, les cartes sont en train d'être rebatues. À l'heure du "mariage pour tous" et de la revendication, par diverses minorités sexuelles (homosexuel-le-s et transgenres), d'un droit civil et social à l'exercice de la parentalité et la jouissance de la vie de famille, il devient plus difficile d'opposer pratiques sexuelles transgressives et pratiques sexuelles normatives selon l'axe de l'orientation ou celui de l'identité sexuelles. Dans un article de 1993, Eve Sedgwick n'hésitait pas à affirmer que seule la sexualité *queer* (c'est-à-dire non alignée sur la différence sexuelle) devrait être considérée comme une sexualité². Dans un texte récent, Judith Butler se demande au contraire si l'on peut continuer à parler de "désir *straight* ou *gay*" en les distinguant avec certitude, si l'orientation du désir suffit à définir l'orientation sociale de la sexualité, et même si l'hétérosexualité est finalement vraiment au service de la différence sexuelle³. Prenant en un sens le contrepied de la formule de Sedgwick, elle suggère que toute forme de sexualité peut être dite *queer*. Ce faisant, elle renoue explicitement, du moins dans cet article, avec

la conception proprement freudienne de la sexualité. En découvrant la sexualité "infantile" (non "génitale", indépendante de la reproduction biologique, et qualifiée de "pervers" à ce titre) ; en faisant de celle-ci à la fois la source et le foyer de perturbation de la sexualité dite "adulte", enfin, en insistant sur le primat de la pulsion et la contingence de l'objet du désir, Freud ne faisait-il pas de la manifestation de la pulsion sexuelle, quelle que soit l'orientation du désir, une lecture *queer* avant la lettre ? Le sexuel, dont l'éveil et la forme sont tributaires de l'expérience historique du sujet, ne désigne-t-il pas précisément, pour lui, ce qui résiste (c'est son mot) à la "fonction biologique" comme à la reproduction sociale ? Entre Freud et Foucault, le débat continue au sein des études de sexualité.

contact&info

▶ Anne Emmanuelle Berger,
LEGS
anne.berger@legs.cnrs.fr

2. Cf. "Queer and Now" in *Tendencies*, Durham: Duke University Press, 1993, p.20.

3. Cf. "Rethinking Sexual Difference and Kinship in Juliet Mitchell's *Psychoanalysis and Feminism*", in *Differences*, Duke University Press, Vol.23-2, 2012. P.1-20.



Manifestation du 16 décembre 2012 en faveur du mariage pour tous à Toulouse. © Caroline Léna Becker

La Fondation européenne de la science

Créée en 1974, la Fondation européenne de la science (European Science Foundation / ESF) est une institution non-gouvernementale réunissant 66 organisations-membres issues de 29 pays européens.



Humanités Numériques et expérimentations

La sixième journée d'études de l'Institut Historique Allemand (IHA), consacrée aux Humanités Numériques, portait sur la notion d'expérimentations, envisagée notamment par rapport aux sciences dites "dures". Les Humanités Numériques, contrairement aux simples Humanités ou Sciences Humaines, font la synthèse entre une culture traditionnelle de recherche et une approche expérimentale qui ouvre la porte à de nouveaux domaines de recherche.

La conférence fut réalisée par l'IHA en coopération avec l'Institut d'Etudes Avancées de Paris (IEA de Paris, Claudine Moulin), l'Université Humboldt à Berlin, le consortium OpenEdition, et la *European Science Foundation* (ESF).

Un des enjeux de cette journée a donc été de comprendre le rôle de l'expérimentation dans les Humanités Numériques et notamment de voir dans quelle mesure cela contribue à définir les relations entre les méthodes et les questions de recherche. Pour ce faire, la journée elle-même a été organisée sous la forme d'ateliers expérimentaux. Une première étape a été d'ouvrir l'ensemble des espaces de l'Institut Historique Allemand aux participants afin qu'ils puissent profiter de divers ateliers appelés "laboratoires" et d'espaces d'échanges plus informels, intitulés "lounges". Cette configuration a permis de favoriser les rencontres et de créer d'autres types de relation entre les participants. La soirée introductive, qui s'est tenue le 10 juin, en est un bon exemple. Après une conférence de David Chavalarias (ISC-PIF Paris) intitulée "*The collective dynamics of science – publish or perish; is it all that counts?*" et commentée par Milena Žic Fuchs (ESF), la soirée s'est prolongée avec un barbecue dans les jardins de l'Institut.

D'une manière générale, le format de ces DHIA6 "*Digital Humanities*" à l'Institut Historique Allemand n°6 a rencontré un vif succès et les participants ont été très actifs. Chacun a vivement souhaité que de telles formes d'interaction et de communication scientifique se développent dans les Humanités, qu'elles soient ou non numériques.

L'événement a en effet réuni 76 chercheurs et jeunes chercheurs, issus de 11 pays différents. 15 jeunes chercheurs ont pu venir grâce aux bourses distribuées par la *European Science Foundation* (ESF) et l'Institut d'Etudes Avancées (IEA) de Paris, respectivement 9 et 6 bourses.

La journée du 11 juin a, quant à elle, été organisée en trois volets distincts : la matinée fut dédiée à des "ConverStations", le déjeuner fut l'occasion de visiter les lounges et l'après-midi fut consacrée aux laboratoires.

Le principe des ConverStations fut celui qui suscita le plus l'en-

thousiasme des participants. Modelés sur les World-Cafés, les Conversation-Stations plaçaient le dialogue au cœur de l'expérience. Autour d'une table, un certain nombre de personnes (maximum huit) venaient discuter d'un thème annoncé à l'avance pendant une vingtaine de minutes avant de partir pour une autre table. Sept tables ont été proposées, six étaient définies au préalable et une fut proposée par un des participants. Quatre tours ont été organisés. Chaque tour a permis au modérateur chargé d'animer la table et à l'initiative du thème, de présenter, à la fin de l'exercice, un compte rendu des échanges et de faire la synthèse des diverses réflexions. Les thèmes étaient bien sûr en relation avec la notion d'expérimentation, ce qui a amené des discussions sur les sujets suivants :

1. L'intérêt de l'échec dans les Sciences, proposé par Claudine Moulin (IEA de Paris/Université de Trèves)
2. Les infrastructures de recherche conçues comme des expérimentations, proposé par Milena Žic Fuchs (ESF)
3. La recherche numérique et la créativité, proposé par Sean Ryder (NUI, Galway)
4. Interdisciplinarité et expérimentations, proposé par Brian Sandberg (IEA de Paris/ Northern Illinois University)
5. Définir un protocole en SHS, proposé par Suzanne Dumouchel (IHA)
6. Les Humanités Numériques citoyennes, proposé par Pierre Mounier (OpenEdition)
7. La bibliométrie, proposé par Lambert Heller (*Open Science Lab*, TIB Hannover)

L'expérience des ConverStations a été très appréciée. Les modérateurs étaient bien préparés et les sujets ont entraîné de vifs débats. Le grand nombre de personnes présentes ainsi que la diversité de leurs travaux ont permis des échanges riches et variés sur les différents domaines de recherche des Humanités Numériques. Outre la synthèse effectuée par les modérateurs sur leur table, des commentaires ont été publiés sur des carnets de recherche pour rendre compte de cet atelier : [Digital Intellectuals](#) et [TEXperimenTales](#).

La pause déjeuner a fait également l'objet d'innovations diverses notamment en proposant aux participants de découvrir trois types de lounges :

► le *Média Lounge*, animé par Lisa Bolz (IHA) et Charlotte Jahnz (Max Weber Foundation) pour des interviews sur la manifestation et sur les Humanités Numériques. Il a également accueilli le jeu "Winnobel" développé par David Chavalarias et présenté la veille lors de la conférence.

► le *Open Peer Review (OPR) Lounge*, animé par Mareike König (IHA), Anne Baillot (Humboldt Université de Berlin) et Pierre Mounier (OpenEdition) qui visait à commenter en direct les articles de blogs publiés dans les semaines précédentes sur le thème des expérimentations en *Digital Humanities*.

► et enfin le *Secret Lounge*, animé par Suzanne Dumouchel (IHA) et Tobias Wulf (Max Weber Foundation), dans les sous-sols de l'Institut où chacun a pu se retrouver et se divertir autour d'activités sportives diverses (ping-pong, fléchettes, baby-foot) dans une ambiance conviviale, en partant du principe que la diversion est également un moyen de créativité scientifique à des moments plus inattendus.

Enfin, quatre "laboratoires" ont occupé les participants l'après-midi afin de discuter concrètement de projets en cours. Lambert Heller et David Chavalarias ont animé le laboratoire "*Aggregate, visualize and browse information about researchers and their activities*"; Mikko Tolonen et Leo Lahti (Université de Helsinki) ont présenté leurs travaux sur "*Open analytical ecosystems for digital humanities*", Jürgen Hermes (Université de Cologne) a proposé un laboratoire sur le thème "*Texts in a Laboratory*" tandis que Anne Baillot (Humboldt Université de Berlin), Mareike König (IHA) et Petra Šoštarić (Université du Zagreb) se sont intéressées aux problèmes de traduction dans le laboratoire "*Machine translation*".

La journée s'est clôturée sur une réunion générale permettant de rendre compte des échanges ayant eu lieu dans les *lounges* et les laboratoires et notamment pour envisager la suite des acti-

tivités à venir. Les 15 boursiers ont fait part de leur grand intérêt pour cette manifestation à laquelle ils n'auraient pas pu participer sans l'aide de l'ESF et de l'IEA. Ces échanges, plus informels qu'à l'accoutumée, avec des chercheurs confirmés, leur ont donné des pistes de recherche et surtout l'envie de renouveler et développer l'expérience.

La journée a été vécue comme une succession d'expériences sur les possibilités de rencontres et d'échanges entre chercheurs en même temps qu'elle a mis en son centre la question de l'expérimentation en Humanités Numériques. Grâce à cela, divers articles de blogs ont été publiés après l'événement pour mettre l'accent sur un aspect de la manifestation. En ajoutant à cela, les articles du Blog Carnaval (10 au total) publiés en amont de la journée et qui ont été commentés dans le *OPR Lounge*, on constate que l'événement a permis de mettre en lumière divers aspects de l'expérimentation en Humanités Numériques et que, là encore, d'autres voies de diffusion sont possibles en-dehors des traditionnels Actes de colloque.

Financée par l'ESF et l'IEA de Paris, cette manifestation a montré l'intérêt de plus en plus grand des institutions de recherche pour les Humanités Numériques dans toute l'Europe.



Institut Historique Allemand, CC-BY License 3.0

contact&info

- Suzanne Dumouchel, IHA
sdumouchel@hi-paris.fr
- Pour en savoir plus
<http://www.esf.org>

la lettre de l'InSHS

- ▶ **Directeur de la publication** Patrice Bourdelais
- ▶ **Directrice de la rédaction** Marie Gaille
- ▶ **Responsable éditoriale** Armelle Leclerc armelle.leclerc@cnrs-dir.fr
- ▶ **Conception graphique** Sandrine Clérisse & Bruno Roulet, Secteur de l'imprimé PMA
- ▶ **Graphisme Bandeau** Valérie Pierre, direction de la Communication CNRS
- ▶ **Crédits images Bandeau**
© Photothèque du CNRS / Hervé Théry, Émilie Maj, Caroline Rose, Kaksonen
- ▶ **Pour consulter la lettre en ligne**
www.cnrs.fr/inshs/Lettres-information-INSHS/lettres-informationINSHS.htm
- ▶ **Pour s'abonner / se désabonner**
inshs.com@cnrs.fr
- ▶ **Pour accéder aux autres actualités de l'INSHS**
www.cnrs.fr/inshs

Institut des sciences humaines et sociales CNRS

• 3 rue Michel-Ange 75794 Paris cedex 16 •